



PROJET « WOMEN FOR CHANGE »

Situation socio-économique de référence des femmes rurales dans le Département de Guéyo
(Région de la Nawa)

Rapport

Par

Francis AKINDES

Parfait N'GORAN

Abidjan, Juillet 2016

Sigles et acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANADER	Agence National d'Appui au Développement Rural
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédits
BAD	Banque Africaine de Développement
CDCOM	Comité de Développement Communautaire
CDL	Comité de Développement Local
CECP	Caisse d'Epargne et des Chèques Postaux
CUB	Chaire Unesco de Bioéthique
ICRAF	International Center for Research in Agroforestry
INS	Institut National de la Statistique
PC	Population de Contrôle
PE	Population d'Enquête ou Population Bénéficiaire dans le rapport
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UAO	Université Alassane Ouattara
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture
V4C	Vision for Change
W4C	Women for Change

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des résultats de l'étude de base

Tableau 2 : Synthèse du cadre d'analyse WEAI

Tableau 3 : Récapitulatif de la population enquêtée

Tableau 4 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe et les tranches d'âge

Tableau 5 : Niveau d'instruction des chefs de ménages en fonction du sexe

Tableau 6 : Situation matrimoniale des chefs de ménages selon le sexe

Tableau 7 : Répartition des types d'AGR par sexe

Tableau 8 : Répartition du revenu moyen annuel par homme/femme

Tableau 9 : Répartition des ménages selon le niveau de pauvreté monétaire

Tableau 10 : Situation matrimoniale des femmes enquêtées

Tableau 11 : Niveau d'accessibilité des femmes aux microcrédits

Tableau 12 : Domaines de réinvestissement des prêts consentis

Tableau 13 : Niveau d'implication des femmes dans la vente et l'utilisation des revenus selon le niveau d'études

Tableau 14 : Niveau de confiance en soi des femmes selon les perceptions croisées hommes-femmes

Tableau 15 : Répartition des femmes selon leur aisance dans la prise de parole en public

Tableau 16 : Répartition des femmes selon le type de loisirs

Tableau 17 : Allocation du temps des femmes selon le type d'activités et les perceptions croisées hommes-femmes

Liste des graphiques

Figure 1 : Taille des ménages en fonction du sexe du chef de ménage

Figure 2 : Répartition des chefs de ménages selon le groupe ethnique

Figure 3 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe ethnique

Figure 4 : Répartition de femmes enquêtées selon le niveau d'études

Figure 5 : Répartition des femmes enquêtées selon la source de revenus

Figure 6 : Répartition des femmes selon le type d'implication dans la production de cacao

Figure 7 : Taux de femmes possédant une parcelle de terre

Figure 8 : Participation des femmes aux dépenses et à l'utilisation des revenus de la vente de cacao

Figure n°9 : Capacité des femmes à influencer les décisions dans le ménage

Figure 10 : Participation et rôle des femmes dans les comités et sous-comités V4C

Figure 11 : Répartition des femmes selon le niveau de participation aux instances de décisions communautaires

Sommaire

1. Introduction.....	8
2. Caractérisation de la localité de Guéyo	12
3. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages enquêtés	13
4. Caractéristiques sociodémographiques et situation économique des femmes enquêtées.....	20
5. Niveau d'implication des femmes dans les activités productives	23
6. Modalités d'accès des femmes aux ressources productives et aux crédits	Erreur ! Signet non défini.4
7. Rôle des femmes dans la gestion des revenus du ménage	Erreur ! Signet non défini.7
8. Leadership féminin au sein de la communauté	30
9. Vie familiale et loisirs des femmes.....	34
10. Conclusion et recommandations	Erreur ! Signet non défini.7
Bibliographie	Erreur ! Signet non défini.9
Annexes.....	42

Résumé exécutif

Exécuté par Care Côte d'Ivoire avec un financement de Mars Inc. le Projet « Women for Change » (W4C) est dans sa phase expérimentale dans 14 localités du département de Gueyo (région de la Nawa). Son objectif est de réduire la marginalisation des femmes rurales et contribuer à renforcer leur autonomisation socio-économique. Pour atteindre cet objectif, le Projet met l'accent sur la mise en œuvre d'initiatives qui favorisent l'accès des femmes à l'information et aux opportunités économiques, qui améliorent leur statut et leur position sociale au sein de la communauté ainsi que leur participation aux processus de prise de décisions.

Avant la mise en œuvre effective de ce Projet, l'objet de la présente étude de base est de produire une situation de référence. En clair, en s'appuyant sur le cadre analytique du *Women Empowerment in Agriculture Index (WEAI)*, il s'agit d'évaluer la situation socio-économique des communautés ciblées (notamment des femmes) afin de pouvoir mesurer pendant la phase 2, les changements induits par l'intervention. La photographie de la situation de référence des femmes rurales a consisté à :

- Déterminer le niveau de pauvreté et des moyens de subsistance des communautés bénéficiaires ;
- Caractériser les contraintes sociales qui pèsent sur l'accès des femmes à l'information, aux opportunités économiques et à la prise de décision ;
- Evaluer le leadership des femmes au sein des communautés locales ;
- Examiner les capacités des femmes à porter des dynamiques associatives capables de développer des AGR ;
- Analyser les écarts dans l'allocation du temps des femmes à des activités agricoles/ domestiques et aux loisirs.

Les points saillants des résultats obtenus au terme de cette étude de base sont les suivants :

- ***Dans le domaine de la production.*** Les femmes sont fortement impliquées dans la production vivrière et le petit commerce. Celles qu'on retrouve dans la cacaoculture sont pour la plupart des veuves qui ont hérité des plantations de leurs défunts maris et dont les superficies exploitées dépassent rarement trois (03) hectares. Aussi les restrictions sociales liées à l'accès à la ressource foncière limitent-elles la pérennité de leurs activités de production, le contrôle effectif et la stabilité des revenus qu'elles peuvent en tirer. Au reste, les disparités de revenus entre les hommes et les femmes agriculteurs renvoient, non seulement aux tailles inégales des superficies de cacao mises en valeur, aux différences dans les capacités à entretenir les plantations, aux difficultés d'écoulement des produits vivriers vers les marchés locaux et à la faible rentabilité de la vente, mais aussi aux modalités d'accès des femmes à la propriété foncière.
- ***Par rapport à l'accès aux ressources productives.*** Les modalités d'accès à la ressource foncière discriminent négativement les femmes et réduisent leurs possibilités/capacités à développer durablement et à une grande échelle, des activités agricoles. Les femmes de la localité gèrent cette contrainte par la négociation et le système de location de parcelles. Si l'accès à la terre est un handicap plus structurel, le faible taux de scolarisation des femmes également semble en être un autre noté dans la localité, même s'il ne peut être vu comme un obstacle définitif au renforcement de l'autonomisation des femmes. Par ailleurs, en raison de l'absence de structures de microcrédits, la culture du crédit n'est guère développée dans la localité. Toutefois, les attitudes observées consistant à investir les petits financements directs captés dans les réseaux tontiniers locaux plutôt dans des activités de production que dans le social montrent qu'il existe chez les femmes, une disposition d'esprit et un potentiel en matière de comportement économique susceptibles d'être accompagnés.

- *Dans le domaine de la production et de gestion des revenus.* Dans la localité, l'homme reste encore l'acteur principal dans la commercialisation et la gestion des recettes tirées de la vente du cacao. Les traditions culturelles légitiment encore cette asymétrie des relations dans les processus de prise de décision engageant les revenus du ménage. Aussi le faible taux de scolarisation relevé dans les rangs des femmes participe-t-il à la lenteur du changement quant à une implication plus grande des femmes dans la gestion des revenus du ménage. Cependant, les communautés présentent des dispositions inégales face aux transformations nécessaires en faveur d'une meilleure implication des femmes dans la prise de décision au sein des ménages. Au sein des communautés, l'implication de la femme dans la gestion des revenus du ménage est encore perçue comme un facteur de risque de fragilisation de l'autorité masculine. Cette perception est plus prégnante chez les allogènes, allochtones que chez les autochtones.
- *Dans le domaine du leadership au sein de la communauté.* La dynamique associative féminine locale s'organise principalement autour des coopératives ou des associations ethniques. En l'état, cette dynamique est plus tournée vers l'entretien de la sociabilité que vers la promotion d'un leadership multidimensionnel, même si, en la matière, elle témoigne d'un potentiel appréciable à travers l'auto-évaluation du niveau de confiance des femmes (plus de 71%) ainsi que l'auto-estimation de leurs capacités à influencer les prises de décision et à prendre la parole en public. Cependant, en raison de leur faible représentativité dans les instances de décisions communautaires, les femmes ne réussissent pas encore à valoriser ces potentialités dans l'arène sociale. Or, ce potentiel de leadership peut être un accélérateur de la transformation sociale portée par les femmes s'il est accompagné.
- *Dans le domaine de la vie familiale ou des loisirs.* Dans un contexte rural dominé par les activités agricoles et le rôle central de la femme dans le procès de production, les femmes allouent très peu de temps aux loisirs. La vie familiale est essentiellement organisée autour d'activités productives et domestiques. Par ailleurs, l'idée de l'autonomisation des femmes déjà en bute à des peurs sociales, est différemment interprétée par les deux sexes. Si chez les hommes, outre l'intérêt économique qu'ils pourraient en tirer, domine le sentiment que l'autonomisation de la femme pourrait constituer une menace pour l'équilibre intraconjugal, en revanche chez les femmes, la représentation plus ou moins partagée de la « femme autonome » est celle de la femme capable de se prendre en charge financièrement et « qui n'attend pas toujours le porte-monnaie » de son mari.

La photographie actuelle de la situation des femmes peut se résumer de la façon suivante :

Tableau 1 : Synthèse des résultats de l'étude de base

Indicateurs	Résultats obtenus
-------------	-------------------

<p>Niveau de pauvreté et les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 92% des personnes des ménages enquêtés vivent avec moins de 1,90 Dollar US par jour ; - Les femmes ont des revenus plus faibles que ceux des hommes ; - Les ménages vivent essentiellement de l'agriculture (cacao, cultures vivrières) et du petit commerce ; - Environ 42% des femmes estiment avoir accès à la terre ; - Les conditions de vie des ménages sont dans l'ensemble précaires et très peu ont accès aux équipements de base (eau potable, électricité, etc.) - Plus de 30% de femmes possèdent des champs individuels (cultures vivrières, cacao) ; - Au moins 57% des femmes ne participent pas aux prises de décisions relatives aux dépenses du ménage ; - Les femmes sont impliquées à plus de 80% dans le choix des cultures à produire mais interviennent faiblement dans l'utilisation des recettes générées par la vente de cacao.
<p>Contraintes sociales liées à l'accès des femmes à l'information et aux opportunités économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles sociales locales discriminent négativement les femmes dans l'accès à la ressource foncière, - Les principaux canaux d'accès des femmes à l'information sont les associations et les groupements socioéconomiques villageois ; - Les circuits modernes de microcrédits sont inexistants ; - Les femmes empruntent essentiellement à travers les associations et les réseaux tontiniers traditionnels.
<p>Leadership féminin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les arènes politiques locales incluent rarement les femmes ; - Les associations et groupements féminins sont les principales instances d'expression du leadership féminin ; - Le niveau de confiance des femmes en elles-mêmes est élevé (plus de 71%) ; - Entre 16 et 33% de femmes ont de l'aisance dans la prise de parole en public.
<p>Capacités des femmes à porter des dynamiques associatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations et/ou groupements féminins sont essentiellement organisés autour des appartenances ethniques ; - Ils sont faiblement organisés et structurés ; - Ils assurent une fonction d'entraide et permettent de faire de petits prêts en l'absence de structures modernes de microcrédits.
<p>Gaps dans l'allocation du temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes consacrent près de 60% de leurs temps aux tâches ménagères/agricoles ; - Les loisirs sont considérés comme des activités secondaires.

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Au regard des objectifs de l'étude, l'analyse des résultats de l'évaluation a débouché sur les conclusions et recommandations suivantes :

Sur le niveau de pauvreté et les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires. La culture du cacao, la production vivrière et le petit commerce sont les principales sources de revenus des communautés et des ménages. Mais le niveau des revenus générés par ces activités économiques est relativement faible et les inégalités hommes-femmes à ce niveau sont importantes. La Mission recommande au Projet de contribuer à l'amélioration des revenus des ménages de la localité notamment, par : (i) une politique de reprofilage des pistes : lequel facilitera l'écoulement des produits vivriers sur des marchés plus rémunérateurs ; (ii) la promotion et la formalisation d'un cadre permanent en vue de faciliter les discussions relatives aux modalités de régulation de l'accès au foncier ainsi que les conditions de sécurisation des parcelles mises en exploitation par les femmes.

Sur les contraintes sociales liées à l'accès des femmes à l'information et aux opportunités économiques. Les associations villageoises, les CDCOM et autres formes de groupements à caractère

socio-économiques réduisent les disparités et permettent un accès à l'information et aux opportunités économiques relativement équitables entre les hommes et les femmes. Si le faible niveau d'instruction des femmes est une contrainte sociale à l'accélération de l'autonomisation, il n'en constitue guère un frein absolu. Les femmes font preuve de capacité à développer des comportements économiques productifs malgré l'absence de structures de microcrédits qui réduit leur accès à des circuits formels de financement ainsi que leur capacité à changer d'échelle dans leurs activités économiques. La Mission recommande au Projet de plaider et de favoriser l'implantation des structures de microcrédits à Guéyo afin d'aider les femmes à accéder plus facilement à des crédits plus importants pour le développement de leurs activités économiques.

Sur le leadership féminin. Des évolutions significatives en cours favorisent l'implication de quelques leaders féminins dans la gouvernance communautaire, jusque-là, dominée par les hommes. De plus, le niveau élevé de la confiance en soi chez les femmes ainsi que leur la capacité à prendre aisément la parole en public et à exposer clairement leurs points de vue, révèlent l'existence d'un potentiel de leadership qui peut être porteur de transformations sociales s'il est accompagné. La Mission recommande au Projet d'investir dans l'éducation des femmes au leadership dans un contexte de diversité sociale.

Sur les capacités des femmes à porter des dynamiques associatives tournées vers le développement des AGR. Il existe un capital humain féminin capable de nourrir les dynamiques associatives au niveau local. Mais l'absence de structuration et le faible niveau de formalisation, la prégnance de la logique ethnique dans la formation des groupes/associations, la faiblesse dans la mobilisation de l'épargne affectent la capacité des femmes à maximiser ce potentiel en matière d'initiatives économiques. La Mission recommande au Projet le soutien d'activités d'animation visant à promouvoir la restructuration et la formalisation des groupements et associations féminins de la localité si l'on souhaite les transformer aussi en groupements d'intérêts économiques capables de mobiliser des crédits d'investissement. Dans le même ordre d'idée, il est nécessaire de former régulièrement les membres des associations ou groupements féminins à l'esprit coopératif, à la comptabilité simplifiée, à la culture de l'épargne.

Sur les gaps dans l'allocation du temps des femmes aux activités productives, au ménage et aux loisirs et sur la perception masculine de l'autonomisation des femmes. Dans la gestion du temps des femmes, la part allouée aux loisirs reste très faible. Ce qui dénote une inégalité certaine entre homme et femme si l'on mesure également la qualité de vie à l'aune du temps affecté aux loisirs. Le caractère rural de la zone de l'étude ainsi que le rôle central de la femme dans le procès de production font que les loisirs continuent d'être perçus comme une activité secondaire pour les femmes. Sur ce dernier point, la Mission recommande aux initiateurs du Projet W4C, d'accroître en amont, la sensibilisation sur les retombées positives de l'autonomisation des femmes, et ce avec l'appui des leaders communautaires. Pour ce faire, il est important d'envisager d'atténuer, par une politique de communication, le sentiment de risque de perte d'autorité auquel certains hommes rattachent la perspective de « renforcement de l'autonomisation des femmes ». La stratégie de communication qui pourrait intégrer également la formation des structures d'encadrement aura pour objectif de rassurer les hommes sur le fait que les études montrent que l'autonomisation des femmes ne désorganisera pas la société à cause de la représentation de la réussite sociale qui, chez les femmes de la localité, valorise encore le respect du mari et la cohésion de l'unité familiale autour du mari-père.

1. Introduction

1-1. Contexte de l'étude

En Côte d'Ivoire, les disparités hommes-femmes sont encore criardes. Or, les femmes sont reconnues comme étant un maillon clé de l'économie ivoirienne. Dans le secteur primaire (agriculture, élevage), épine dorsale de l'économie du pays, elles représentent près de 60 à 70 % de la population active. Cependant, elles ne bénéficient ni du fruit de leur travail, ni même du pouvoir de contrôle et de gestion qui devraient leur revenir (Unesco, 2002). Dans la production cacaoyère par exemple, les exploitations agricoles sont, pour la plupart, des propriétés masculines. Pourtant les femmes participent fortement au dynamisme de l'économie cacaoyère. A l'échelle nationale, le taux de femmes détentrices de plantations de cacao n'est pas clairement établi, mais force est de reconnaître qu'elles sont présentes dans la chaîne de production et interviennent à près de 45% comme main-d'œuvre agricole (Tano, 2012). Dans la région de la Nawa, outre les difficultés liées à la participation à la gouvernance locale, à l'accès aux opportunités économiques et au crédit, les femmes sont confrontées aux restrictions dans l'accès aux ressources foncières. Le constat fait en 2012 montre qu'elles sont encore des acteurs économiques vulnérables n'ayant qu'un accès limité aux ressources productives et dépendant en grande partie des parents ou des époux (Tano, *ibid*). Aujourd'hui, encore la situation n'a guère fondamentalement évolué, malgré les efforts de sensibilisation en faveur de l'autonomisation des femmes. Ces contraintes affectent les capacités des femmes à s'émanciper financièrement, à disposer d'un pouvoir de décision et de contrôle dans la gestion des revenus du ménage, voire à exercer leur leadership au sein de leurs communautés. C'est cette disparité homme-femme qu'il est envisagé de corriger à travers le Projet « Women for Change » (W4C). Implémenté dans la localité de Gueyo par Mars Inc. et Care International, ce projet vise à terme à réduire la marginalisation et à contribuer à une plus grande autonomisation des femmes rurales, par la mise en œuvre d'initiatives qui favorisent leur accès aux opportunités économiques, améliorent leur statut et leur position sociale au sein de la communauté ainsi que leur participation aux processus de prise de décisions.

1-1-1. Brève présentation du projet W4C

Financé par Mars Inc. et exécuté par Care Côte d'Ivoire, le Projet W4C s'inscrit dans le cadre global du projet « Vision for Change » (V4C) en expérimentation dans 75 communautés dans la région de la Nawa¹. Il est prévu sur deux phases (étude de référence en année 1, évaluation à mi-parcours en année 2) avec possibilité d'extension dans toutes zones de couverture du Projet V4C en année 3 en fonction des résultats obtenus au cours des deux premières phases.

1-1-2. Résultats attendus à terme

A travers le renforcement du leadership des femmes et l'amélioration du contrôle de leurs propres revenus, le Projet W4C vise à améliorer la situation socio-économique des communautés en habilitant les femmes à accroître leur participation dans le développement communautaire et la prise de décisions dans la gestion du ménage.

1-2. Objectifs de l'étude de référence

La présente étude dite « étude de base » vise à cerner la situation socio-économique au sein des communautés ciblées avant la mise en œuvre effective du Projet W4C afin de pouvoir mesurer par la suite, les changements induits par l'intervention. Pour ce faire, la photographie de la situation de référence a particulièrement ciblé :

¹ Les principales localités de la région de la Nawa sont Soubré, Méagui, Buyo et Guéyo.

(i) *l'évaluation du niveau de pauvreté et des moyens de subsistance des communautés bénéficiaires.* L'observation s'est focalisée sur les types et volumes d'activités génératrices de revenus (AGR), l'accès aux ressources productives, à l'équipement domestique et agricole en propriété exclusive, les dépenses, l'estime de soi, la prise de décision et le contrôle dans la gestion des revenus du ménage ;

(ii) *la caractérisation des contraintes sociales qui limitent l'accès des femmes à l'information et aux opportunités économiques.* Cela s'est réalisé à travers la cartographie des canaux de circulation de l'information, une analyse des structures sociales, des normes, des pratiques, des représentations symboliques liées aux relations hommes/femmes et à l'accès des femmes à la propriété foncière ;

(iii) *l'évaluation du leadership féminin.* Celle-ci s'est faite à travers l'analyse du niveau d'inclusion et de participation des femmes dans les instances de décisions communautaires ;

(iv) *l'évaluation des capacités des femmes à porter des dynamiques associatives* capables de développer des AGR;

(v) *l'analyse des gaps repérables dans l'allocation de la ressource temps* des femmes entre les activités productives et les activités sociales (entretien du ménage et loisirs).

1-3. Méthodologie de travail

1-3-1. Méthodes et outils de collecte des données

L'étude combine les approches quantitative et qualitative. L'approche quantitative a consisté essentiellement en un sondage aléatoire stratifié qui a abouti à la sélection de 278 ménages dans les quatorze (14) villages concernés par la première phase du projet: *Agbrokro, Wenedougou, Bobouo 1, Bobouo 2, Kouamékro, Godiayo 1, Tchédjelet, Kossoyo, Campement Jacob, Zimo Konankro, Coulibalykro, Lakota, Carrefour, Cocotaillekro et Djégnadou.* Cet échantillon est composé de 264 femmes et 14 hommes. Afin de mesurer les changements induits par le projet W4C lors de la première année d'intervention, une population de contrôle (PC) de 50 ménages a été choisie à Dabouyo 3 (25 ménages) et Bréthio (25 ménages). Cette PC était composée de 47 femmes et de 3 hommes.

En complément aux enquêtes par questionnaire, des enquêtes qualitatives reposant essentiellement sur des entretiens directs et des focus groups ont été réalisées. Elles ont permis de comprendre et de construire le sens et les significations des tendances relevées par rapport aux indicateurs d'évaluation choisies pour mesurer le niveau d'autonomisation des femmes dans la localité de Guéyo, mais aussi les représentations et logiques qui alimentent la dynamique des rapports hommes-femmes, aussi bien au sein du ménage que de la communauté. Ce sont au total 33 informateurs-clé individuels ou collectifs (propriétaires terriens, femmes leaders d'associations féminines, leaders religieux, chefs de villages, responsables de coopératives agricoles, agents d'ONG ou d'organismes de développement intervenant dans la localité, enseignants, associations socio-ethniques, agent CECP) choisis sur la base de leurs statuts, leurs rôles, leurs fonctions dans l'arène locale mais aussi et surtout de leurs interférences réelles ou potentielles avec le projet d'autonomisation des femmes. La matrice de collecte qui a été le principal outil de collecte des données qualitatives a été structurées en tenant compte des 5 principales dimensions du *Women Empowerment in Agriculture Index (WEAI)* : production, ressources, revenus, leadership au sein de la communauté et vie familiale.

1-3-2. Cadre d'analyse de l'étude

Le *Women Empowerment in Agriculture Index (WEAI)* a servi de cadre d'analyse dans cette étude. Sur la base des cinq dimensions susmentionnées, le WEAI a servi de cadre de référence et de collecte des informations relatives à la situation socio-économique et politique des femmes au sein des communautés ciblées. Ce cadre d'analyse qui vise une évaluation du pouvoir réel des femmes présente

la particularité de tenir compte non seulement de l'environnement social, du statut et de la position sociale des femmes au sein de la communauté mais aussi de la structure des relations hommes-femmes dans l'accès aux ressources, la gestion des revenus et dans la participation à la vie communautaire.

Tableau 2 : Synthèse du cadre d'analyse WEAI

Domaines clés	Indicateurs pertinents	Éléments d'analyse	Lien avec les pôles fondamentaux de l'autonomisation
Production	- Taux de femmes autonomes dans la production agricole ;	- Niveau d'autonomie des femmes dans les activités de production ;	Agence Structure
	- Taux de femmes impliquées dans les prises de décisions relatives au type de production agricole	- Niveau d'inclusion des femmes dans les prises de décision relative au type de production agricole.	Agence Relation Structure
Ressources	- Taux de femmes possédant la terre ou d'autres biens; - Taux de femmes ayant accès aux ressources productives par achat, vente ou transfert d'actifs ; - Taux de femmes ayant accès aux crédits ou aux décisions relatives aux crédits	- Accessibilité et contrôle des femmes relatifs aux ressources productives	Structure Agence
Revenus	- Taux de femmes exerçant un contrôle effectif sur l'utilisation des revenus du ménage	- Participation des femmes aux décisions sur l'utilisation des recettes générées par les activités de production	Agence Structure
Leadership au sein de la communauté	- Représentativité des femmes au sein des instances de décision communautaires	- Participation et influence dans les prises de décisions au sein de la communauté ;	Structure Relation
	- Taux de femmes appartenant à un groupe (économique ou social) ;	- Niveau d'engagement et de participation des femmes à des initiatives collectives	Structure Relation
	- Taux de femmes ayant confiance en elles-mêmes ;	- Niveau de confiance en soi des femmes	Agence
	- Taux de femmes prenant la parole en public	- Aisance des femmes dans la prise de parole en public.	Agence
Vie familiale	- Charges horaires de travail/femme; - Temps consacré aux loisirs/femme	- Allocation du temps des femmes à des tâches productives, domestiques et aux loisirs.	Relation Structure

Source : Equipe CUB-UAO sur la base du cadre WEAI, avril-mai 2016

1-3-3. Composition de l'équipe de l'étude

L'équipe en charge de cette étude se compose essentiellement d'un socio-économiste, consultant principal chargé de la coordination de l'étude, d'un socio-anthropologue chargé de la supervision de l'équipe de terrain et de la conduite des enquêtes qualitatives. Cette équipe a été appuyée par douze (12) enquêteurs et trois (3) opérateurs de saisie. Aussi l'équipe a-t-elle bénéficié de l'assistance

technique² du Responsable Suivi-évaluation Projet Cocoa Life Care qui a pris en charge la dimension quantitative de l'étude.

1-3-4. Formation des enquêteurs et collecte des données de terrain

La formation des enquêteurs s'est tenue du 25 au 26 avril 2016 à la Chaire Unesco de Bioéthique à Bouaké. Elle a été suivie du test des questionnaires, le 27 avril 2016 à Tolakouassikro (Bouaké) et à Brobo sur un échantillon de 7 sujets impliqués dans des AGR.

La collecte des données sur le terrain s'est étendue du 29 avril au 07 mai 2016. Pour cette opération, l'Equipe d'enquête s'est scindée en 3 groupes de 4 enquêteurs avec à leur tête des superviseurs du niveau doctorat. La répartition des sites d'enquête a été faite sur la base de cette organisation interne. Le socio-anthropologue de l'équipe a coordonné l'opération de collecte des données sur le terrain. Au terme de la mission, les 3 équipes ont couvert les 14 localités regroupant la PE ainsi que Brétihio et Dabouyo 3 pour la PC. Au total 615 questionnaires ont pu être administrés.

Tableau 3 : Récapitulatif de la population enquêtée

Type de questionnaire	QUESTIONNAIRES A ADMINISTRER			QUESTIONNAIRES ADMINISTRES		
	Population Enquêtée (PE)	Population de Contrôle (PC)	Total	Population Enquêtée (PE)	Population de Contrôle (PC)	Total
Questionnaire Individuel Femme (QIF)	264	47	311	266	45	311
Questionnaire Individuel Homme (QIH)	14	03	17	13	03	16
Questionnaire Ménage (QM)	278	50	328	250	38	288
TOTAUX	556	100	656	529	86	615

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Parallèlement au volet quantitatif de l'enquête, 30 entretiens individuels et 3 focus groups ont été réalisés. L'indisponibilité, la réticence ou l'inexistence de certaines catégories d'acteurs (structures de microcrédits, associations de jeunes entrepreneurs, par exemple) n'a pas permis de réaliser tous les 46 entretiens initialement prévus. Toutefois, la diversité des acteurs rencontrés et la richesse des informations collectées ont permis de documenter les dimensions socio-anthropologiques (représentations, logiques, pratiques) qui entourent le processus d'autonomisation des femmes.

1-3-5. Traitement et analyse des données collectées

La collecte des données a été suivie d'une opération de vérification des fiches d'enquête à Gueyo et ensuite à la Chaire Unesco de Bioéthique avant la saisie et l'apurement des données.

Le logiciel Epi Info a servi au traitement des données quantitatives. Les données qualitatives ont quant à elles été retranscrites (16 entretiens) ou synthétisées (17 entretiens) et analysées à l'aide de la méthode d'analyse de contenu par la mise en évidence des nœuds de significations en lien avec les principaux items liés aux objectifs de l'étude.

² L'Equipe de la Chaire Unesco d Bioéthique de l'UAO a bénéficié de l'appui de Care Côte d'Ivoire notamment dans l'élaboration des questionnaires, la formation des opérateurs de saisie, l'apurement des données collectées et la production de statistiques en lien avec les données collectées.

1-4. Difficultés de terrain et réponses apportées

L'indisponibilité des enquêtés (pour cause de travaux champêtres, de voyages ou de funérailles) a été la principale difficulté à laquelle la Mission a été confrontée. Pour y faire face et permettre l'atteinte des objectifs, les enquêteurs ont été contraints de loger dans les villages pour pouvoir administrer les questionnaires de nuit ou très tôt le matin.

Le déficit de moyens de transport adéquats fut la deuxième difficulté. Il a contraint les enquêteurs à effectuer une bonne partie des déplacements entre les localités à pied. Ce qui rallongeait quelque peu le temps des enquêtes.

La troisième grande difficulté venait de ce que les populations cibles de l'étude n'étaient pas informées à temps de l'arrivée de cette Mission. Elles l'étaient encore moins sur les objectifs de l'étude. Cependant, au bout de quelques séances d'explication, les populations se montrèrent globalement réceptives, mises à part quelques localités (Brétihio et Adamakro, par exemple), où furent évoqués quelques récriminations induites par les interventions de Care ou des promesses d'autres institutions de développement qui n'auraient pas été tenues. Malgré ces contraintes, la Mission a été conduite jusqu'à son terme.

2. Caractérisation de la localité de Guéyo

2-1. Géographie et contraintes infrastructurelles

Le département de Guéyo couvre une superficie de 669 km². Il appartient à la région de la Nawa et est limité au sud par le département de Sassandra, à l'est par le département de Lakota, à l'ouest par le département de Soubré et au nord par le département de Gagnoa. Son relief est accidenté et sa végétation est essentiellement faite de forêts denses qui, en raison de la pratique de l'agriculture extensive (cacao et plus récemment palmier à huile et hévéa) et du commerce de grumes, est sujette à une forte dégradation.

Sur le plan climatique, le département de Guéyo se situe dans une zone à climat subéquatorial. Très favorable à l'agriculture, elle bénéficie de quatre saisons dont deux pluvieuses et deux sèches : une grande saison de pluie (avril à juillet) et une petite saison de pluie (octobre à novembre) ; une grande saison sèche (décembre à mars) et une petite saison sèche (août à septembre). Par ailleurs, Guéyo est entouré par des cours d'eau : au nord, la Takro qui sert de limite avec le département de Gagnoa, au sud, la Niégré et le Louabo qui servent de limite avec le département de Sassandra ; à l'ouest, la Débo qui sert de limite avec le département de Soubré et à l'est, la Davo qui sert de limite avec le département de Lakota.

Malgré ces atouts agro-climatiques, l'impraticabilité des pistes villageoises rendent extrêmement difficiles l'écoulement des produits agricoles des campagnes vers les centres urbains.

2-2. Configuration socio-ethnique et structure de la gouvernance locale

La population du département de Guéyo est estimée à 83.680 (INS, RGPH 2014). Cette population est répartie sur 30 villages dont les principaux sont Baléko, Dabouyo 3, Niorouhio et Tagbayo. Cette population se caractérise en outre par sa diversité. En effet, historiquement les Godié et les Bété sont les peuples autochtones de la localité. Mais on y retrouve un bon contingent de migrants économiques allochtones et allogènes attirés par les potentialités agricoles de la région : les Baoulé, les Malinké (Dioula), les Senoufo, les Koulango, les Wè, les Gouro et les Burkinabés, les Maliens, les Nigériens, les Guinéens, les Sénégalais, les Mauritanien, etc. La migration des allogènes (notamment des Burkinabés) s'est accrue avec l'avènement du nouveau régime ivoirien perçu par les migrants comme meilleur gage

de sécurité. Toutefois, la course à la terre pour la pratique de l'agriculture de rente qui en résulte réduit de plus en plus la ressource foncière et rend de plus en plus difficile l'accès à la terre.

Dans la localité, la gestion des affaires de la communauté est organisée autour d'un chef de canton et de trois chefs de tribus. A la tête des villages se trouvent des chefs de villages et des chefs de quartiers. De façon générale, la répartition ethnique des populations dans l'espace villageois fait que les chefs de quartiers sont souvent les chefs des communautés allochtones ou allogènes les plus représentatives. Ainsi, outre la chefferie villageoise, les regroupements ethniques constituent une échelle de décisions communautaires importantes.

2-3. Socio-économie de la localité : spécificités et division sociale du travail

A l'image de la plupart des zones forestières du pays, l'économie locale est basée sur la production cacaoyère et les cultures vivrières (manioc, riz, banane plantain, maïs, piment, gombos, aubergines) surtout en milieu rural. L'agriculture de rente y est dominée par les hommes (surtout les migrants) qu'on retrouve aussi dans la production vivrière, domaine d'activités pourtant traditionnellement dévolu aux femmes. L'économie urbaine est organisée autour du petit commerce, de la restauration locale, de la vente de produits alimentaires et de façon marginale, de la couture et de la coiffure. Hormis la production cacaoyère, l'écoulement des produits vivriers des villages vers le marché de Guéyo se fait avec les moyens de transport communément appelés *badjan* ou par portage sur la tête.

Dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), le département de Guéyo a bénéficié du reprofilage des pistes villageoises. Mais dans l'ensemble, elles deviennent impraticables en saison des pluies, rendant ainsi difficiles les échanges entre la campagne et la ville. Guéyo est également caractérisé par une effervescence économique, particulièrement pendant la traite (octobre-janvier). En dehors de cette période, on observe un ralentissement des activités tout le reste de l'année. Aussi, l'étroitesse du marché local et l'éloignement de Guéyo des quatre grands centres urbains que sont Gagnoa (à 68 km), Soubré (à 69 km), Sassandra (à 93 km) et Lakota (à 50 km sur piste et à 106 km en passant par Gagnoa) constituent-ils de sérieux handicaps pour les acteurs économiques locaux et notamment pour les femmes.

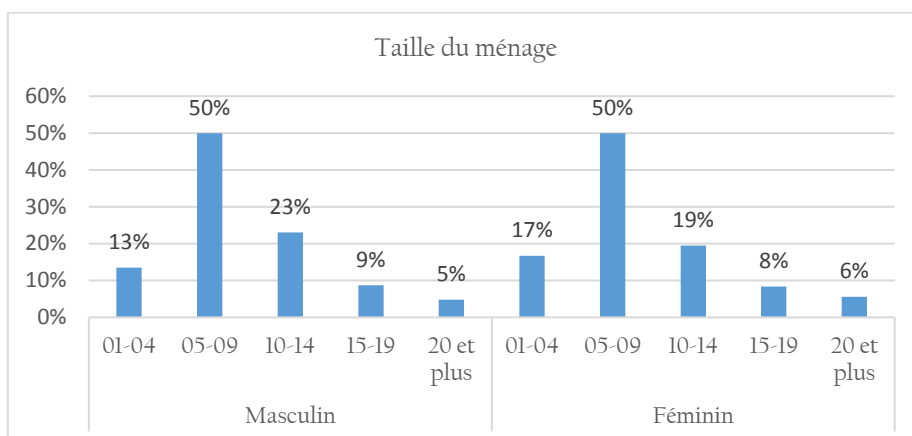
Conclusion partielle : Au regard de sa configuration agro-écologique et de la diversité socio-ethnique qui le caractérise, le département de Guéyo dispose d'importants atouts pour que se développe une économie agricole dynamique. Toutefois, la pression sur la ressource foncière du fait des flux migratoires et de l'extension de l'agriculture de rente, l'impraticabilité des pistes villageoises, le manque de moyens de transport adéquats pour l'écoulement des produits vivriers ainsi que l'étroitesse du marché local demeurent des facteurs limitants pour le développement d'un entrepreneuriat agricole en général et de celui des femmes en particulier. Ce qui peut être à moyen terme une contrainte pour l'amélioration de leur situation économique.

3. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages enquêtés

3-1. Taille des ménages enquêtés

Les données recueillies montrent que la taille des ménages est sensiblement la même quel que soit le sexe du chef de ménage. Ainsi, pris globalement (PE et PC), 50% des ménages dirigés par les hommes et 50% des ménages dirigés par les femmes sont composés respectivement de 5 à 9 personnes. Dans les ménages dont la taille est comprise entre 10 et 14 personnes, 23% sont sous la responsabilité des hommes et 19%, sous la responsabilité des femmes.

Figure 1 : Taille des ménages en fonction du sexe du chef de ménage



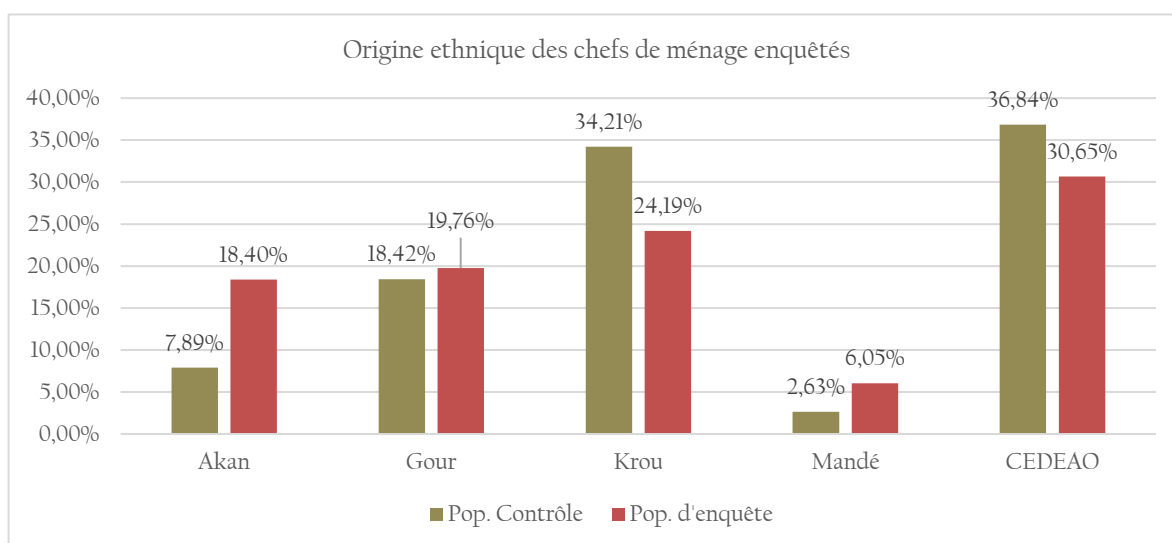
Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Globalement, la taille des ménages reste importante et épouse la configuration la plus souvent observée dans les zones rurales de Côte d'Ivoire (en moyenne 6,2 personnes/ménage). Les tendances sur la taille des ménages observées à partir de la figure ci-dessus montrent que dans les localités visitées les femmes sont, aussi bien que les hommes, confrontées aux responsabilités de la prise en charge des membres du ménage.

3-2. Appartenance ethnique des chefs de ménages

Toutes origines confondues, les chefs de ménages issus des communautés de la CEDEAO sont majoritairement représentés : 30,65% dans la PE contre 36,84% dans la PC. Ils constituent, avec la communauté Mandé à laquelle ils sont très souvent associés dans les groupements coopératifs ou dans les groupes d'entraide du fait de leur proximité culturelle (partage de langue et de religion), plus de 37% de la population enquêtée. Viennent ensuite les chefs de ménages de la communauté autochtone Krou qui représentent 24% dans l'ensemble et les communautés allochtones Gour, Akan qui constituent respectivement 19,60%, 17,13% de la population.

Figure 2 : Répartition des chefs de ménages selon le groupe ethnique



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Tous les groupes ethnoculturels présents à Guéyo sont concernés par le Projet W4C. La répartition des chefs de ménages est le reflet du niveau de présence des différentes communautés dans la zone. Comme soulignée plus haut, la présence massive des allogènes (ressortissants CEDEAO) et relative des autochtones (Akan, Gour et Mandé) s'explique principalement par l'attrait des potentialités qu'offre la région pour le développement de l'économie de plantation.

3-3. Sexe et âge des chefs de ménages

Sur l'ensemble des ménages enquêtés, il ressort que, quelles que soient les tranches d'âge, la proportion des hommes chefs de ménage est plus importante que celle des femmes chefs de ménages. C'est dans les 50-59 ans et les 40-49 ans que l'on observe la plus grande concentration de chefs de ménages : respectivement 83,52% et 92,75% d'hommes chefs de ménages contre 16,47% et 7,24% de femmes chefs de ménages. Les 30-39 constituent la troisième tranche d'âge la plus représentative à laquelle appartiennent les chefs de ménage, soit 85,71% d'hommes chefs de ménage et 14,28% de femmes chefs de ménages. Globalement, la tendance est que, dans la grande majorité, les ménages sont dirigés par les hommes. La direction féminine des ménages s'observe essentiellement chez les femmes veuves et chez les femmes en union libre, comme l'indique plus loin, le graphique sur la situation matrimoniale des chefs de ménages. On note par ailleurs que les ménages sont relativement jeunes.

Tableau 4 : Répartition de la population enquêtée selon le sexe et les tranches d'âge

Age	Pop. Contrôle			Pop. Bénéficiaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%
(20-29)	1	0	2,63%	13	2	6,00%	14	2	5,56%
(30-39)	4	1	13,16%	50	8	23,20%	54	9	21,88%
(40-49)	13	1	36,84%	51	4	22,00%	64	5	23,96%
(50-59)	11	1	31,58%	60	13	29,20%	71	14	29,51%
(60 et +)	6	0	15,79%	40	3	17,20%	46	3	17,01%
NSP	0	0	0,00%	4	2	2,40%	4	2	2,08%
Total	35	3	100,00%	218	32	100,00%	253	35	100,00%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Cette répartition inégale traduit la prégnance du modèle familial patriarcal qui reconnaît l'homme comme détenteur de l'autorité au sein du ménage. En effet, en dépit des évolutions juridiques récentes en matière de code de la famille en Côte d'Ivoire et de quelques avancées sur l'inclusion de la femme dans les activités communautaires liées aux initiatives de Mars, Icrاف sur le plan local, dans la région en général, le rôle de chef de ménage est largement perçu dans les communautés locales comme une fonction sociale masculine. Toutefois, la plupart des acteurs rencontrés dans le cadre des entretiens individuels et des focus group considèrent que les actions de sensibilisation de Mars et Icrاف dans le cadre du Projet Vision for Change (V4C), sont des accélérateurs de changements dans les rapports hommes-femmes au sein des communautés.

3-4. Niveau d'instruction des chefs de ménages

Sur l'ensemble de la population enquêtée, le taux de non scolarisation des chefs de ménage reste élevé (46,18%). Chez les hommes, il est globalement estimé à 44,27% alors que chez les femmes, il est de l'ordre de 60%. Les deux autres tendances les plus importantes s'observent avec celles des chefs de ménages ayant atteint le primaire et le secondaire. Elles sont respectivement de 28,82% (29,25% chez les hommes et 25,71% chez les femmes) et de 18,06% (18,58% chez les hommes et 14,28% chez les femmes). La proportion de chefs de ménages ayant fait l'école coranique (4,17%), l'alphabétisation (2,08%) et l'université ou les grandes écoles (0,69%) est très peu significative.

Tableau 5 : Niveau d'instruction des chefs de ménages en fonction du sexe

Niveau d'instruction	Pop. Contrôle			Pop. Bénéficiaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%
Alphabétisation	0	0	0,00%	6	0	2,40%	6	0	2,08%
Ecole coranique	4	0	10,53%	8	0	3,20%	12	0	4,17%
Non scolarisé	15	1	42,11%	96	20	46,40%	112	21	46,18%
Primaire	8	1	23,68%	67	8	30,00%	74	9	28,82%
Secondaire	8	1	23,68%	39	4	17,20%	47	5	18,06%
Supérieur/Universitaire	0	0	0,00%	2	0	0,80%	2	0	0,69%
Total	35	3	100%	218	32	100%	253	35	100%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

L'on peut faire l'hypothèse que le taux élevé de personnes non scolarisées (hommes et femmes) parmi les enquêtés n'est qu'une projection locale de la faiblesse du taux de scolarisation dans les zones rurales de Côte d'Ivoire. Mais il est possible également que cela soit le reflet des conséquences d'anciennes pratiques d'utilisation des enfants comme une main-d'œuvre agricole au sein des populations en provenance des pays de l'arrière-pays (Mali, Burkina Faso). Les enfants autrefois non scolarisés étant devenus des adultes. Aussi le taux de non-scolarisation élevé chez les chefs de ménages de sexe féminin est-il la conséquence de l'idée jadis entretenue au sein des communautés selon laquelle la scolarisation de la femme est un « investissement à perte ».

3-5. Situation matrimoniale des chefs de ménages

L'analyse des données sur la situation matrimoniale montre que les hommes chefs de ménages sont en grande partie mariés à une femme (52,57%) ou avec plus d'une femme (32,80%). Quant aux femmes chefs de ménages, elles sont pour la plupart veuves (45,71%) ou en union libre (17,14%). La particularité de leur situation les amène à assumer presque toutes seules les charges du ménage.

Tableau 6 : Situation matrimoniale des chefs de ménages selon le sexe

Situation matrimoniale	Pop. Contrôle			Pop. Bénéficiaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%
Marié	16	0	42,11%	116	7	49,2%	133	6	48,26%
Célibataire	1	0	2,63%	2	4	2,4%	3	4	2,43%
Union libre	4	0	10,53%	29	6	14%	33	6	13,54%
Divorcé(e)	0	1	2,63%	0	1	0,4%	0	2	0,7%
Veuf(ve)	0	2	5,26%	2	14	6,4%	2	16	6,25%
Polygame	14	0	36,84%	69	0	27,6%	83	0	28,82%
Total	35	3	100%	218	32	100%	253	35	100%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Si la position de chef de ménage paraît socialement légitime chez les hommes monogames ou polygames et chez les femmes veuves, en union libre ou célibataires dans le contexte local, il semble paradoxal de retrouver des femmes mariées jouant le rôle de chef de ménage. Ces cas s'observent le plus souvent dans les situations où ces femmes ne vivent pas sous le même toit que le « conjoint ». Dans ces conditions, elles se considèrent comme le « chef » de leur ménage.

3-6. Caractéristiques de l'habitat (cf. tableaux dans l'annexe 1)

Les ménages enquêtés vivent pour la plupart dans des maisons dont les murs sont faits en banco : 67,60% de la PE contre 34,21% de la PC. La deuxième proportion la plus significative de ménages (28,40% dans la PE contre 57,89% dans la PC) dispose de maisons construites en ciment. Le plancher

quant à lui est fait soit en ciment (53,20% dans la PE contre 60,53% dans la PC), soit en terre battue (45,60% dans la PE contre 34,21% dans la PC). Le toit est fait de tôle (58,80% des ménages dans la PE contre 84,21% dans la PC), de paille (15,20% dans la PE contre 10,53 dans la PC) ou de plastique (24,80% dans la PE contre 5,26% dans la PC). Par ailleurs, 76,40% des ménages (77,20% dans la PE contre 71,05% dans la PC) vivent dans des maisons individuelles constituées de 2 à 4 pièces, 8,68% dans des cours commune et 6,94% dans des maisons en bande. Ils ont pour principal lieu d'aisance les latrines dans la cours ou hors de la cours. Dans l'ensemble, ces ménages sont estimés respectivement à 40,62% et 36,46%. Cependant, 20,14% de ces ménages continuent d'avoir pour lieu d'aisance la nature malgré le vaste programme de sensibilisation contre le dépôt des selles dans la nature initié dans la zone depuis 2014 assorti de construction et d'aménagement de latrines.

Dans la localité, le niveau d'accès aux équipements de base est relativement négligeable même s'il existe quelques ménages qui se distinguent. En effet, plus de 68% des personnes interrogées (81,53% dans la PE contre 66,80% dans la PC) ont recourt aux puits. Seuls 14,58% et 10,42% des ménages utilisent les pompes publiques et l'eau courante externe. N'ont accès à l'eau courante interne (SODECI) que seulement 2,08% des ménages. En ce qui concerne le mode d'éclairage, Au moins 31,60% des ménages utilisent l'énergie solaire comme mode d'éclairage, 24,31% ont accès à l'électricité (CIE). Au moins 20,83% des ménages utilisent la torche et 17,01% la lampe DEL. Enfin, les ménages ont fortement recours au bois de chauffage (85,76% dans la PE contre 84,22% dans la PC) et accessoirement au charbon de bois (12,00% dans la PE contre 7,89% dans la PC). De façon générale, en dehors de quelques localités, les résultats confirment les constats de terrain selon lesquels les conditions de vie des populations agricoles du département de Guéyo restent précaires, en dépit des potentialités agricoles de la zone.

3-7. Typologie et volume des AGR des ménages

Les données contenues dans le tableau ci-dessous montrent que l'agriculture est la première source de revenus des ménages. Par ordre d'importance, les sept (7) principales spéculations pratiquées dans la localité sont le cacao (77,78%), le riz (61,11%), le manioc (59,03%), le maïs (56,25%), la banane plantain (40,63%), le piment (37,85%) et l'igname (30,56%). Les hommes se retrouvent principalement dans la culture du cacao (200 personnes soit 91,74% dans la PE contre une personne soit 2,86% dans la PC), du riz (158 personnes dans la PE soit 72,48%), du manioc (146 personnes dans la PE soit 66,97%), du maïs (144 personnes dans la PE soit 66,05%), de la banane (91 personnes dans la PE soit 41,74% contre 14 personnes dans la PC soit 40%), dans le piment (94 personnes dans la PE soit 43,12%) et l'igname (81 personnes dans la PE soit 37,16%). Quant aux femmes chefs de ménage, elles pratiquent majoritairement le manioc (22 personnes dans la PE soit 68,75% contre 2 personnes dans la PC soit 66,67%), le cacao (21 personnes dans la PE soit 65,63% contre 2 dans la PC soit 66,67%), le riz et le maïs (respectivement 16 personnes dans la PE soit 50% contre 2 personnes dans la PC soit 66,67%) et le piment (14 personnes dans la PE soit 43,75% contre 1 personne dans la PC soit 33,33%). Il faut toutefois souligner qu'au niveau de la PC, les cultures les plus pratiquées sont le haricot (42,11%), la banane plantain (39,47%) et l'arachide (10%).

Tableau 7 : Répartition des types d'AGR par sexe

Type d'AGR	Pop. Contrôle			Pop. Bénéficiaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%
Cacao	1	2	7,89%	200	21	88,40%	201	23	77,78%
Riz	0	2	5,26%	158	16	69,60%	158	18	61,11%
Manioc	0	2	5,26%	146	22	67,20%	146	24	59,03%
Maïs	0	2	5,26%	144	16	64,00%	144	18	56,25%
Banane plantain	14	1	39,47%	91	11	40,80%	105	12	40,63%
Piment	0	1	2,63%	94	14	43,20%	94	15	37,85%
Igname	0	1	2,63%	81	6	34,80%	81	7	30,56%
Arachide	4	0	10,53%	53	7	24,00%	57	7	22,22%
Haricot	16	0	42,11%	38	3	16,40%	54	3	19,79%
Total	35	3	100%	218	32	100%	253	35	100%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Les données ci-dessus confirment la place prépondérante de la culture du cacao dans l'économie locale. En plus de faire l'objet d'échanges marchands, les productions vivrières les plus représentatives telles que le riz, le manioc, le maïs, la banane plantain, le piment et l'igname justifient leur position par le fait qu'elles intègrent les habitudes alimentaires des populations locales. Par ailleurs, une spécificité de la localité tient dans le fait que, de plus en plus, l'on retrouve une proportion significative d'hommes dans l'agriculture vivrière. Ce qui amène à relativiser la position dominante traditionnelle des femmes dans ce domaine. Mais cette présence notée, il n'est pas clairement établi que les champs soient la propriété exclusive des hommes.

3-8. Revenus moyens annuels des ménages

L'analyse des résultats liés aux revenus moyens annuels des ménages montre qu'aussi bien dans la PE que dans la PC, les hommes chefs de ménages ont les revenus les plus importants. On retrouve le plus gros lot des effectifs dans les tranches de revenus situés entre 500.005 et 1.000.000 de FCFA (21,10% dans la PE contre 18,42% dans la PC), entre 100.000 et 300.000 FCFA (16,4% dans la PE contre 15,80% dans la PC), entre 1.000.005 et 2.000.000 de FCFA (14,22% dans la PE contre 2,63% dans la PC) et entre 300.005 et 500.000 FCFA (12,84% dans la PE contre 5,26% dans la PC). Mais globalement, l'on note un taux important de chefs de ménages qui n'ont pas une idée claire de leurs revenus (18,40%). En outre, de part et d'autre, on ne retrouve aucune femme chef de ménage à partir des revenus situés au-dessus de 1.000.000 de FCFA. Spécifiquement au niveau de la gente féminine, il ressort que les femmes chefs de ménages de la PE sont représentées de façon plus significative dans les tranches de revenus situés entre 100.000 et 300.000 FCFA (7 sur 35, soit 20%) et entre 500.005 et 1.000.000 de FCFA (4 sur 35, soit 11,43%). A contrario dans la PC, aucune femme chef de ménage n'est représentée dans toutes les tranches de revenus indiquées dans le tableau. Cette situation a priori paradoxale peut être liée d'une part à l'absence d'une culture de comptabilité chez ces femmes, et d'autre part à l'attitude de discrétion observée généralement au sein des communautés rurales par rapport aux déclarations sur le revenu.

Tableau 8 : Répartition du revenu moyen annuel par homme/femme

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Revenu moyen annuel	Pop. Contrôle			Pop. Bénéficiaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%	Hommes	Femmes	%
Moins de 100 000	0	0	0,00%	6	1	2,8%	6	1	2,43%
[100000-300000]	6	0	15,80%	34	7	16,4%	40	7	16,32%
[300005-500000]	2	0	5,26%	28	1	11,6%	30	1	10,76%
[500005-1000000]	7	0	18,42%	46	4	20%	53	4	19,8%
[1000005-2000000]	1	0	2,63%	31	0	12,4%	32	0	11,11%
[2000005-3000000]	2	0	5,26%	10	0	4%	12	0	4,17%
Plus de 3000000	0	0	0,00%	15	0	6%	15	0	5,21%
Ne produit pas de cacao	6	1	18,42%	16	11	10,8%	22	12	11,80%
Ne sait pas	11	2	34,21%	32	8	16%	43	10	18,40%
Total	35	3	100%	218	32	100%	253	35	100%

Comparativement aux hommes, les femmes ont les revenus les plus faibles. Ces inégalités au niveau des revenus sont liées à plusieurs facteurs : tailles inégales des superficies de cacao mises en valeur, différences dans les capacités à entretenir les plantations, faible rentabilité de la vente sur les marchés locaux des produits vivriers, difficultés d'accès à la terre pour développer des activités agricoles pérennes et à grande échelle.

3.9. Niveau de pauvreté monétaire des ménages

Les données se rapportant au revenu des ménages ont permis de faire l'analyse relative à la pauvreté monétaire des populations visées par le Projet W4C. La démarche a consisté à relever, dans un premier temps, le seuil de pauvreté des individus en recourant au seuil critique estimé à 1,90 Dollar US/personne/jour proposé par la Banque Mondiale en 2015. Dans un deuxième temps, il s'est agi d'en estimer l'incidence. A ce niveau, le pouvoir d'achat des individus est déterminé par le rapport entre le revenu annuel moyen du ménage et la taille de celui-ci sur 366 jours. La taille moyenne des ménages étant estimée à 6,2 personnes/ménage, ce pouvoir d'achat est rapproché du seuil de pauvreté pour déterminer le niveau de pauvreté de chaque individu. Le tableau ci-après indique par catégorie de populations (PE et PC), la répartition des ménages en fonction de leur revenu (supérieur ou inférieur à 1,90 Dollar/personne/jour).

Tableau 9 : Répartition des ménages selon le niveau de pauvreté monétaire

Seuil de pauvreté	Pop de Contrôle			Pop enquêtée			Ensemble			
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	%
< 1,90 \$	35	3	38	205	32	237	240	35	275	92,59%
> 1,90 \$	0	0	0	11	11	22	11	11	22	7,41%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

L'analyse des données du tableau montre que 92,59% des membres des ménages de la population d'étude touche moins de 1,90 Dollar par jour. Ce qui les classe dans la catégorie des personnes considérées comme pauvres. Seulement 7,41% des personnes sont considérées comme ayant le minimum de ressources financières pour vivre décemment. Ces tendances corroborent les déclarations de nombreux acteurs locaux relatives à la faiblesse des capacités d'épargne des populations, aux difficultés dans l'accès à des soins de santé de qualité, etc., du fait de l'épaisseur des revenus.

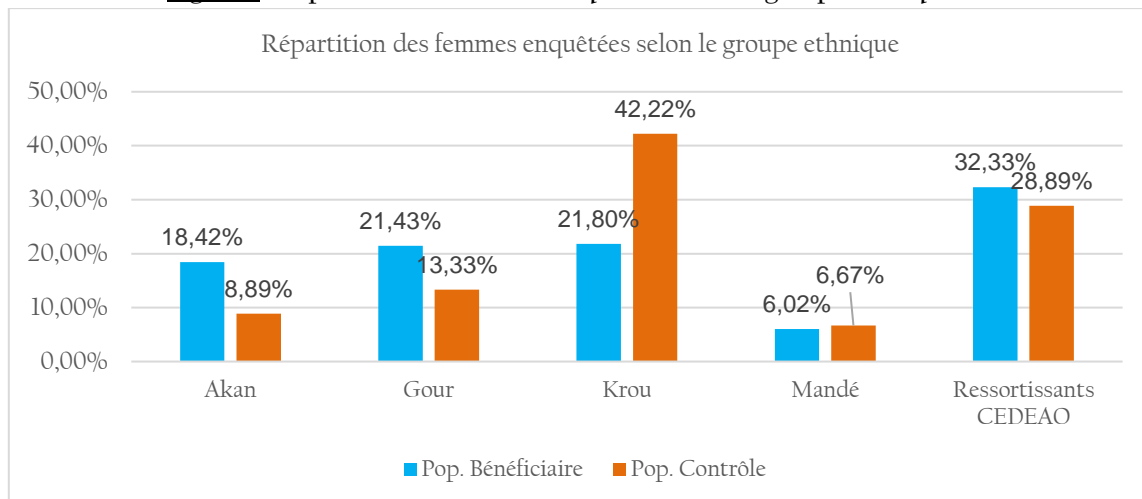
Conclusion partielle : Les femmes chefs de ménages sont aussi impliquées dans la cacaoculture. Veuves pour la plupart, elles ont hérité des plantations appartenant à leurs défunts maris. Elles se retrouvent aussi de façon significative dans la culture vivrière. Cependant, d'importantes inégalités entre hommes et femmes apparaissent au niveau des revenus et mettent en relief les différences entre ces deux catégories sociales dans l'accès à la ressource foncière qui lui-même influe sur les possibilités de développement d'activités agricoles à grande échelle. Il n'en demeure pas moins que dans l'ensemble, les ménages sont pauvres à plus de 92%.

4. Caractéristiques sociodémographiques et situation économique des femmes enquêtées

4-1. Appartenance ethnique

La répartition des femmes enquêtées selon le groupe ethnique révèle une prédominance des femmes de la communauté CEDEAO, représentées à 32,33%. Suivent les femmes autochtones Krou (21,80%), les Gour (21,43%) et les Akan (18,42%). Au niveau de la PC, il se dégage une proportion de femmes Krou (42,22%) largement plus élevée que celle des femmes de la communauté CEDEAO (28,89%), des Gour (13,33%) et des Akan (8,89%). Au reste, en ce qui concerne les femmes de la PC, leurs déclarations pendant l'enquête, a mis en relief un fort désir d'être des bénéficiaires directes de l'initiative en cours, surtout chez les autochtones Krou et les allochtones Akan.

Figure 3 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe ethnique



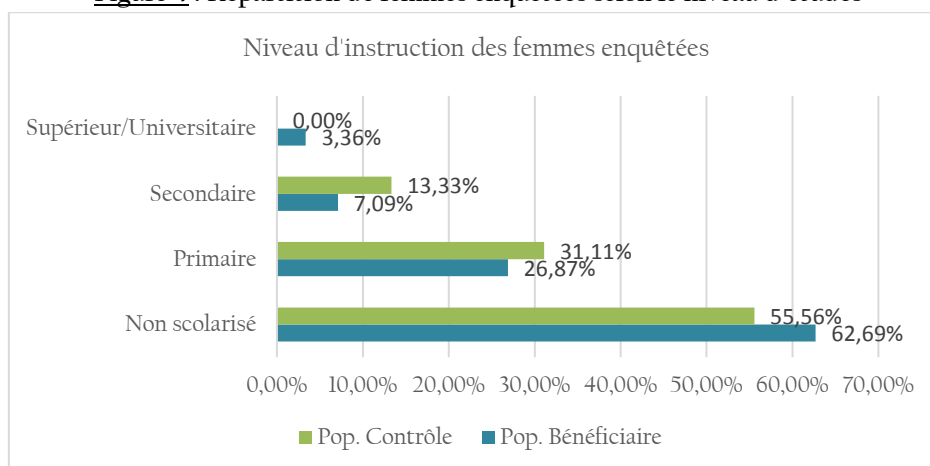
Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Il y a un engouement certain et une forte attente des différentes composantes socio-ethniques présentes dans les 14 localités vis-à-vis du Projet W4C. Ce bon niveau de réceptivité constitue un atout qu'il faut capitaliser pour la réussite du projet d'autonomisation des femmes de Guéyo. Néanmoins, on note une forte tendance des communautés en présence au regroupement selon les appartenances ethniques. Aux yeux des populations locales elles-mêmes, cela garantit la confiance et accroît les chances de durabilité des actions collectives. Pour l'heure, il semble donc risquer de faire basculer précocement les communautés rurales vers des formes de regroupements hétérogènes qui, dans les conditions actuelles, pourraient générer plus de contradictions que de cohésion. Nous y reviendrons au point 8-6.

4-2. Niveau d'instruction

Comme le montrent les données du graphique ci-après, la majorité des femmes est non-scolarisée (62,69% dans la PE contre 55,56% dans la PC). Plus l'on s'élève dans l'échelle du niveau d'instruction, moins l'on rencontre de femmes éduquées. Ainsi, 26,87% dans la PE et 31,11% dans la PC ont un niveau d'étude primaire tandis que seulement 7,09% dans la PE et 13,33% dans la PC ont atteint le secondaire. Au sein des deux populations, seules 3,36% de femmes de la PE ont atteint le niveau supérieur.

Figure 4 : Répartition de femmes enquêtées selon le niveau d'études



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Les raisons évoquées plus haut en ce qui concerne la répartition des chefs de ménages selon le niveau d'instruction pourraient expliquer cette proportion élevée de femmes non scolarisées au sein de la PE et de la PC. Ce faible niveau d'instruction constaté chez les femmes pourrait constituer un facteur limitant en matière de changement de comportement économique plus favorable à l'amélioration de leurs revenus. Il laisse supposer un faible esprit critique mais aussi une faible capacité collective à accéder à l'information relative aux opportunités économiques, aux possibilités d'innovation susceptibles d'améliorer leurs revenus, notamment le champ du possible que peut offrir l'accès aux microcrédits.

4-3. Situation matrimoniale des femmes enquêtées

Dans l'ensemble, la majorité des femmes enquêtées est mariée (224 femmes, soit 72,03%). On en retrouve 191 (soit 71,80%) dans la PE et 33 (soit 73,33%) dans la PC. Les autres proportions les plus significatives sont celles des femmes en union libre (52 dans l'ensemble, soit 16,72%) et les femmes veuves (23, soit 7,39%). Les femmes célibataires (2,89%), les femmes divorcées (0,64%), les femmes séparées (0,33%) sont représentées dans de très faibles proportions.

Tableau 10 : Situation matrimoniale des femmes enquêtées

Situation matrimoniale	Pop. Bénéficiaire		Pop. Contrôle		Ensemble	
	Nombre de femmes	%	Nombre de femmes	%	Ensemble	%
Mariée	191	71,80%	33	73,33%	224	72,03%
Célibataire	9	3,38%	0	0,00%	9	2,89%
Union libre	44	16,54%	8	17,78%	52	16,72%
Divorcée	1	0,38%	1	2,22%	2	0,64%
Veuve	20	7,52%	3	6,67%	23	7,39%
Séparée	1	0,38%	0	0,00%	1	0,33%
Total général	266	100,00%	45	100,00%	311	100,00%

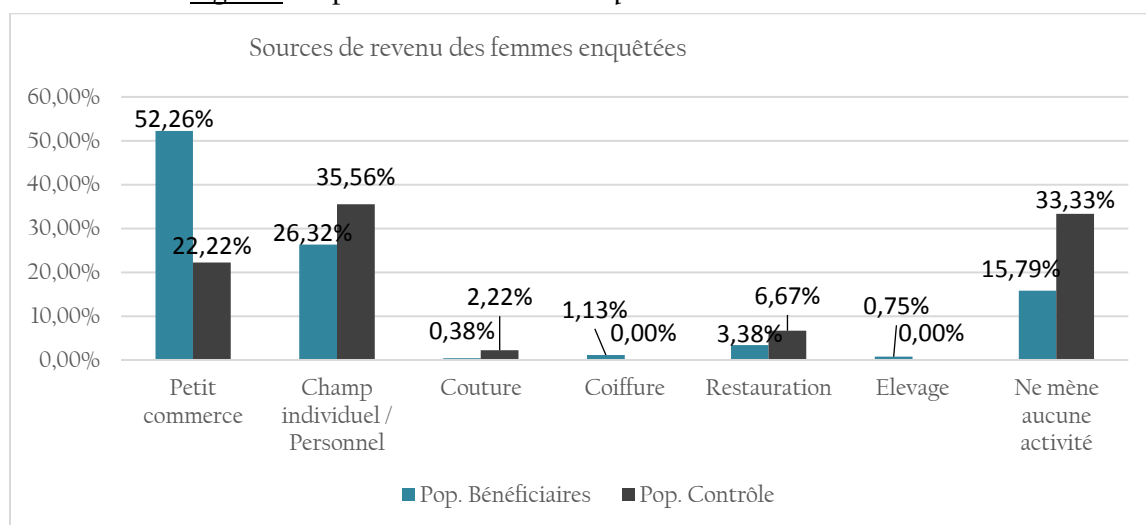
Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

On peut donc dire sur la base de ces tendances, qu'au niveau de la situation matrimoniale, la PE et la PC présentent sensiblement les mêmes caractéristiques. Aussi, est-t-il possible que la proportion élevée de femmes mariées soit l'expression de la valeur sociale accordée aux femmes ayant ce statut au sein des communautés locales. Elle peut aider à mieux apprécier les nouvelles dynamiques qui, au niveau des ménages, pourraient découler du projet en faveur de l'autonomisation des femmes rurales de la région.

4-4. Principales sources de revenus des femmes

Les femmes mènent diverses activités lucratives. Mais ces activités relèvent en grande partie du secteur dit informel. L'activité la plus représentative est le petit commerce pratiqué par 52,26% des femmes de la PE et par 22,22% des femmes de la PC. La proportion de femmes possédant un champ individuel ou personnel est aussi significative : 26,32% dans la PE contre 35,56% dans la PC. A ces principales sources de revenus s'ajoute une autre activité : la restauration locale (3,38% dans la PE contre 6,67% dans la PC). La coiffure (0,96% dans l'ensemble), l'élevage et la couture (0,64%) restent des activités marginales. En revanche, une proportion non moins négligeable de femmes (15,79% dans la PE contre 33,33% dans la PC) ne mène aucune activité. Il est possible que cette catégorie de femmes se considère plus comme des « aides » à leurs maris que des acteurs économiques autonomes.

Figure 5 : Répartition des femmes enquêtées selon la source de revenus



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

La configuration des principales sources de revenus des femmes de la localité obéit, en grande partie, à celle que l'on observe généralement en Côte d'Ivoire. Outre l'agriculture vivrière, le commerce est une des principales sources de revenus des femmes de la localité. Cependant la possession de champs personnels/individuels apparaît comme un facteur d'élargissement des possibilités d'acquisition de ressources supplémentaires pour les femmes et de renforcement progressif de leur capacité économique.

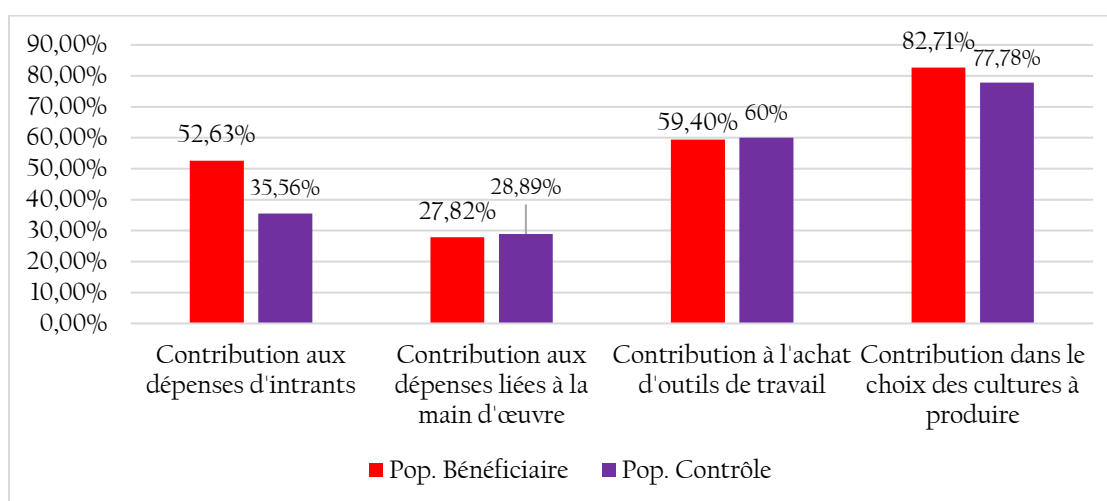
Conclusion partielle : La diversité des groupes socioculturels présents dans la localité est un atout pour la mise en œuvre de projets économiques visant à améliorer les revenus. Toutefois, l'énergie sociale que constitue cette diversité ne profite guère à la localité en raison de la tendance des communautés en présence à se replier sur elles-mêmes et à entretenir peu de relations fonctionnelles. En l'état actuel, les regroupements ethniques en cas de besoin d'initiatives communautaires constituent, aux yeux des populations, un filet de cohésion et de durabilité des actions collectives. Mais à terme, si rien n'est fait pour renforcer les relations fonctionnelles, cette diversité peut être source de fracture sociale si les interventions extérieures contribuent à accroître les inégalités entre les groupes socioculturels, surtout au détriment des autochtones. En outre, quoiqu'encore à une échelle réduite, les femmes mènent des activités leur permettant de subvenir à leurs besoins. Ces initiatives individuelles ou collectives constituent des ressorts importants qui peuvent aider à la réussite de projets visant leur autonomisation. Néanmoins, le faible niveau d'instruction constaté chez les femmes peut constituer un facteur limitant en matière d'adoption d'innovations visant l'amélioration de leurs revenus.

5. Niveau d'implication des femmes dans les activités productives

5-1. Dans la production cacaoyère

L'implication des femmes dans les activités productives se présente sous plusieurs formes. Dans le choix des cultures à produire, se retrouve la plus grande proportion de femmes : 82,71% dans la PE contre 77,78% dans la PC. Aussi, selon leurs déclarations, les femmes sont-elles fortement impliquées dans l'achat des outils de travail (59,40% dans la PE contre 60% dans la PC), dans les dépenses liées aux intrants (52,63 dans la PE contre 35,56% dans la PC). Seulement une minorité relative est impliquée dans les dépenses liées à la main d'œuvre (27,82% dans la PE contre 28,89% dans la PC). Globalement, les tendances statistiques montrent que le niveau d'implication des femmes de la PE dans les activités productives est plus élevé que celui des femmes de la PC.

Figure 6 : Répartition des femmes selon le type d'implication dans la production de cacao



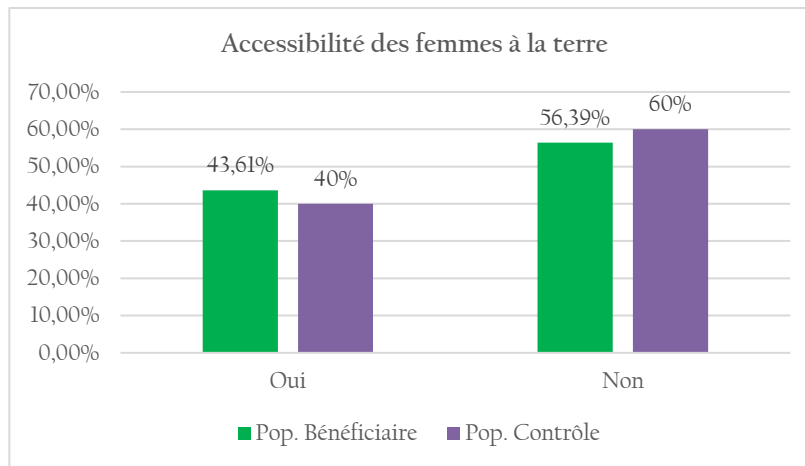
Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Les pourcentages de femmes observés par type d'implication dans la production cacaoyère mettent en évidence le rôle d'agent économique actif des femmes au sein des ménages. Au demeurant, très souvent en période de soudure, les ménages vivent, en réalité, des petites activités économiques des femmes. Cela peut renforcer leur position dans les prises de décisions relatives aux activités productives du ménage.

5-2. Difficultés liées aux activités économiques des femmes

Par rapport aux activités économiques, l'une des sources de vulnérabilité des femmes reste le mode d'accès à la terre. Les possibilités d'accès à cette ressource sont sensiblement les mêmes aussi bien chez les femmes de la PE (43,61%) que chez celles de la PC (40%). Il convient toutefois de relativiser car, en réalité, si les femmes possèdent généralement des parcelles pour les cultures vivrières, ces terres sont en majorité acquises soit par location ou par contrat lorsqu'elles ne sont pas des terres familiales ou des dons du mari. En revanche, le taux de femmes qui affirment ne pas avoir accès à la terre reste élevé (56,39% chez les femmes de la PE contre 60% chez les femmes de la PC)

Figure 7 : Taux de femmes possédant une parcelle de terre



Source : Equipe UAO, avril-mai 2016

Ce statut subalterne vis-à-vis de la ressource foncière n'offre pas de garantie durable aux femmes quant à l'exploitation durable de la terre et, par ricochet, insécure les revenus qu'elles peuvent en tirer. Ce facteur vient s'ajouter au problème structurel d'écoulement des produits vivriers dans d'autres localités et/ou sur des marchés urbains plus rémunérateurs, de déficit de moyens de transport adéquats et de l'état des voies de desserte, qui apparaît comme l'un des principaux goulots d'étranglement de l'activité économique dans la zone.

Conclusion partielle : Les femmes de la localité exercent en majorité dans le commerce et le secteur vivrier. En ce qui concerne la production vivrière, les possibilités de développement de ce secteur fortement féminisé sont limitées par des problèmes infrastructuraux. Quant à l'implication des femmes dans la production cacaoyère, de leurs déclarations, l'on retient que quoique les femmes interviennent dans le choix des cultures à produire, dans l'achat des outils de travail et dans les dépenses relatives aux intrants, leurs capacités de contrôle sur les recettes générées par le cacao restent limitées, comme le souligne l'analyse au point 7. Aussi le mode d'accès à la terre - sur lequel nous reviendrons - dans le point 6, limite-t-il la pérennité de leurs activités de production, le contrôle effectif et la stabilité du revenu qu'elles peuvent en tirer.

6. Modalités d'accès des femmes aux ressources productives et aux crédits

6-1. Pratiques foncières locales et modes d'accès des femmes à la terre

Comme dans les autres sociétés patrilineaires de l'aire culturelle Krou, la femme n'a pas droit à la terre chez les Godié. Lorsqu'elle se marie, la femme est considérée au sein de l'unité domestique dans laquelle elle vit et travaille comme une personne de passage qui devra rejoindre sa famille d'origine à la mort de son époux ou en cas de divorce (Tano, *op.cit.*). Sur la base de cette conception, la femme est exclue de la succession. Seuls les enfants peuvent hériter de la terre. Les discussions avec les propriétaires terriens de Tchédjélet, Kossoyo et de Bobouo 1, des acteurs locaux de développement (agent ICRAF) et des leaders communautaires confirment cette posture de fragilité de la femme dans le modèle de régulation de l'accès à la ressource foncière à Guéyo.

De ce fait, les possibilités d'accès des femmes à la terre pour les cultures pérennes sont réduites. Néanmoins en tant qu'épouses, par le jeu des négociations, elles peuvent accéder, au patrimoine foncier de leurs maris pour pratiquer les cultures vivrières. Aussi, certaines femmes ont su profiter de l'opportunité des formes d'arrangements (location de terres, par exemple) qui se sont considérablement développées dans la localité. Celles-ci diluent les dispositions coutumières et permettent aux femmes d'obtenir des terres pour développer des activités agricoles par voie de contournement. Il n'est donc pas rare, de voir des femmes « propriétaires » de champs en dehors de leurs petits commerces, comme l'a révélé le point 4.4.

6-2. Contraintes liées à l'accès des femmes à la terre

De façon générale, pour y cultiver du vivrier, les femmes accèdent plus facilement à la terre par le système de la location. Les prix moyens pratiqués selon les cas, varient entre 10.000 et 50.000 FCFA/ha l'an. Cependant, la réduction des surfaces cultivables du fait de l'expansion rapide de l'économie plantation, augmente de plus en plus la compétition sur les espaces favorables à la production vivrière.

En termes d'accessibilité, cette pratique de la location de terre est plus à la portée des femmes. Toutefois, ce mode d'acquisition des terres ne fonctionne que dans le cadre des cultures vivrières. De ce fait, elles ont le sentiment que cela ne leur est pas profitable : « *Puisque les femmes n'ont pas droit à la terre, elles négocient les portions de terres avec leurs maris. Mais ce n'est pas rentable au fait, ces portions ne peuvent pas être rentables. Même quand elles louent la terre, elles doivent seulement planter du vivrier et non le café et le cacao* » Propos de IF, Membre association allochtone Cocotailékro.

6-3. Accessibilité des femmes à l'information et aux opportunités économiques

Au point 5, nous soulignons que le faible niveau d'instruction pourrait être un frein dans l'accès à l'information et aux opportunités économiques et à l'adoption de l'innovation, trois facteurs indispensables à l'amélioration du niveau d'autonomisation des femmes. L'analyse des données collectées sur le rapport des répondantes au microcrédit, donne quelques indicateurs des défis à relever en matière de transformation de la situation des femmes agricultrices à Guéyo. Au moins 241 femmes, soit (77,49%) n'ont jamais sollicité de crédit auprès d'une structure. On en retrouve 197 soit 74,06% dans la PE contre 44 soit 97,78% dans la PC. Seulement 22,51% de femmes (25,94% dans la PE contre 2,22% dans la PC) ont une fois sollicité un crédit. Selon 89 femmes (77 dans la PE et 12 dans la PC), soit 36,93% des enquêtées, la peur d'être dans l'incapacité d'assurer le remboursement est la principale raison de leur non recours au crédit. Au moins 49 autres femmes (44 dans la PE et 5 dans la PC), soit 20,33% des répondantes ne perçoivent pas la nécessité de recourir au crédit. L'ignorance de l'opportunité d'accès aux crédits ainsi que la méconnaissance des procédures et des difficultés d'accès sont relevées par seulement 9,54% et 7,47% des femmes comme étant un obstacle par rapport à l'accès au crédit.

Tableau II: Niveau d'accessibilité des femmes aux microcrédits

	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Ensemble	
	Femmes	%	Femmes	%	Femmes	%
Sollicitation de crédit						
Oui	1	2,22%	69	25,94%	70	22,51%
Non	44	97,78%	197	74,06%	241	77,49%
Raisons						
Ignorance	5	11,36	18	9,14	23	9,54%
Méconnaissance des procédures d'accès	5	11,36%	13	6,60%	18	7,47%
Conditions d'accès difficiles	7	15,91%	11	5,58%	18	7,47%
Principes religieux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Peur de ne pas pouvoir rembourser	12	27,27%	77	39,09%	89	36,93%
Pas nécessaire	5	11,36%	44	22,34%	49	20,33%
Sentiment d'incapacité de gérer	3	6,82%	13	6,60%	16	6,64%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Parallèlement à cette dimension spécifique portant sur le crédit, les acteurs féminins rencontrés dans le cadre des entretiens sont, dans l'ensemble, satisfaits de l'accès des femmes à l'information relative aux opportunités économiques. Les principaux canaux d'accès à l'information évoqués sont les chefferies villageoises, les associations et groupements économiques ou communautaires. Généralement utilisés par les ONG et autres acteurs de développement, ces canaux présentent l'avantage de réduire les risques de « confiscation de l'information » et de favoriser son accès plus ou moins équitable aux différentes catégories sociales.

6-4. Accessibilité des femmes aux microcrédits et capacités d'investissement

En l'absence de structures de microcrédits à Guéyo, c'est très souvent par le système de crédit traditionnel (les tontines et les associations) que les femmes contractent des prêts. Toutefois selon les déclarations des enquêtées, le taux de femmes ayant déjà sollicité un crédit dans une structure de microcrédit est relativement faible. Moins d'un quart, soit 22,51% des répondantes ont eu recours au crédit. Cette tendance est plus prononcée au sein de la PC où seulement 2,22% de femmes ont une fois sollicité un crédit. Cependant, la majorité de celles qui y ont eu accès soutiennent l'avoir investi dans leurs activités. Ainsi, 25 femmes sur 70, toutes issues de la PE affirment l'avoir investi dans une activité génératrice de revenus et 17 femmes de la PE, soit 24,29% l'ont utilisé pour accroître le volume de leurs activités économiques. Pour 24 répondantes, soit 34,28%, ce crédit a permis d'acheter du matériel agricole, 03 femmes disent avoir investi dans l'immobilier en construisant des habitations et une femme dit avoir procédé à l'achat de terre ou de plantation avec le crédit. Seuls 4 enquêtés, soit seulement 8,57% des 70 femmes ayant déjà sollicité un crédit l'ont utilisé pour régler des problèmes personnels et une pour régler des problèmes de famille.

Tableau 12: Domaines de réinvestissement des prêts consentis

	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Ensemble	
	Femmes	%	Femmes	%	Femmes	%
Sollicitation de crédit						
Oui	1	2,22%	69	25,94%	70	22,51%
Non	44	97,78%	197	74,06%	241	77,49%
Raisons						
Agrandir mon affaire	0	0,00%	17	24,64%	17	24,29%
Gérer des problèmes personnels	0	0,00%	5	7,25%	5	7,14%
Gérer des problèmes familiaux	0	0,00%	1	1,45%	1	1,43%
Investir dans une AGR	0	0,00%	25	36,23%	25	35,71%
Acheter du matériel agricole	0	0,00%	24	34,78%	24	34,28%
Acheter des terres/plantations	0	0,00%	1	1,45%	1	1,43%
Construction de maison	1	100%	2	2,90%	3	4,86%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Le système de crédits par les réseaux tontiniers offre un accès plus direct des emprunteuses aux montants demandés et présente également l'avantage des procédures allégées. Mais en même temps, la faible disponibilité des ressources mobilisables par ce canal ne permet pas d'accéder à des niveaux de microcrédit plus favorables à des investissements plus importants.

Conclusion partielle : L'accès à la terre est une contrainte économique que les femmes agricultrices de la localité gèrent par la négociation et le système de la location. Si cet accès à la ressource foncière paraît être un handicap plus structurel, le faible taux de scolarisation des femmes également noté dans la localité, quant à lui, même s'il est un facteur limitant en première instance, ne peut être vu comme un obstacle définitif au renforcement de l'autonomisation des femmes. Alors que la culture du microcrédit n'est pas développée dans la localité en raison de l'absence de structures dédiées, les attitudes observées

consistant à investir les petits financements directs captés dans les réseaux tontiniers plutôt dans des activités de production que dans le social montre qu'il existe une disposition d'esprit et un potentiel en matière de comportement économique pouvant être améliorés.

7. Rôle des femmes dans la gestion des revenus du ménage

7-1. Modes locaux de gestion des revenus au sein des ménages

Des entretiens réalisés avec les acteurs locaux, il ressort que l'apport, le contrôle et la maîtrise des ressources financières par l'homme demeurent une dimension déterminante du socle de l'équilibre au sein du ménage et de ce que doit être le rapport homme-femme culturellement acceptable. Pour les hommes en général, l'inégalité de revenus en faveur de l'homme garantit la stabilité des ménages. Aussi, pour l'homme, garder le silence sur ses entrées d'argent et ses avoirs, c'est se donner la marge de manœuvre qui permet de construire les attributs de la domination masculine socialement légitime dans les imaginaires, quel que soit le sexe. Le pouvoir mâle et la reproduction de la figure du chef de ménage en dépendent. Cette idée est encore très répandue au sein des communautés. Ces propos ci-après sont révélateurs de cette situation.

« Si elle connaît ce que tu as ; peut-être au moment où tu n'auras plus l'argent, elle va savoir que lui-là, il a fini de dépenser son argent donc elle ne va plus te respecter », TIKE, Agriculteur et Membre d'association à Bobouo I.

« Si la femme voit clair dans ton argent là, le couple, c'est pas un bon couple d'êh. Une fois que l'argent est fini, ça discute, tout temps, c'est palabre. Mais quand le garçon tient dur sur l'argent, elle ne sait pas s'il y en a ou s'il n'y en n'a pas. Présentement, où moi je suis assis là, si j'ai ou je n'ai pas l'argent, est-ce que madame sait ? », UM, un Leader communautaire de Zimo Konankro

Dans les communautés allogènes, les inégalités dans les rapports homme-femme sont encore plus accentuées. Les décisions relatives à la gestion des revenus sont essentiellement concentrées entre les mains des hommes.

Toutefois, en matière d'implication des femmes dans la gestion des revenus du ménage, des évolutions notables sont à signaler, notamment au sein des communautés autochtones et des ménages de la jeune génération. Les efforts de sensibilisation dans le cadre du Projet V4C auraient contribué à cette évolution des mentalités et des rapports de genre autour de la gestion du revenu du ménage, comme l'ont relevé plusieurs informateurs :

« Quand Mars et Icras sont venus, en ce moment-là, ils ont commencé à entretenir nos femmes. Et c'est là, nous, on a vu l'importance même de la femme près de l'homme. Mais pas pour dire que elle va te commander quoi, mais pour que vous soyez dans de bonnes conditions de vie. Parce que les gens sont venus nous expliquer le bien-fondé de la femme près de l'homme, on a tous compris », OFU, un leader communautaire de Bobouo I.

7-2. Niveau d'implication des femmes dans la vente et l'utilisation des revenus du cacao

Bien qu'elle soit rare, la participation de la femme à la vente et à l'utilisation des recettes du cacao varie de la PE à la PC en fonction du niveau d'instruction. Ainsi, il ressort que dans la PE, ce sont seulement 8 femmes non scolarisées et 4 femmes ayant le niveau primaire qui s'impliquent dans la vente du cacao contre respectivement 151 et 68 qui confient cette charge à l'homme. A l'inverse, au niveau de la PC, les femmes ayant le niveau primaire (1/2) et secondaire (1/2) participent à la vente du cacao. En ce qui concerne l'implication des femmes dans l'utilisation des recettes du cacao, la quasi-totalité des femmes soit 13 sur 14 ayant un niveau secondaire sont impliquées dans l'utilisation des recettes. Aussi, près de la moitié des femmes ayant un niveau d'instruction primaire (37/68) participent aux décisions prises

sur l'utilisation des recettes du cacao. Un peu plus de la moitié (68/151) des femmes n'ayant aucun niveau d'instruction prennent part aux décisions. Ce qui montre que dans le contexte local, la variable « niveau d'instruction » n'est pas encore déterminante dans l'implication des femmes dans les décisions relatives à l'utilisation des revenus du ménage.

Tableau 13 : Niveau d'implication des femmes dans la vente du cacao et l'utilisation des revenus selon le niveau d'études

Caractéristique	Primaire	Secondaire	Supérieur Universitaire	/ Non scolarisé
Femmes en charge de la vente du cacao				
Homme	68	14	6	151
Nombre de femmes	4	2	2	8
Conjointement (homme et femme)	1	3	1	3
Femmes impliquées dans les décisions sur l'utilisation des revenus générés				
Nombre de femmes	37	13	3	68

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

La vente et la gestion des recettes du cacao sont une prérogative de l'homme. Le rôle de la femme dans la chaîne de production atteint difficilement le niveau de la commercialisation. Ce qui permet à l'homme de garder l'information sur les entrées d'argent et par ricochet le contrôle des ressources financières.

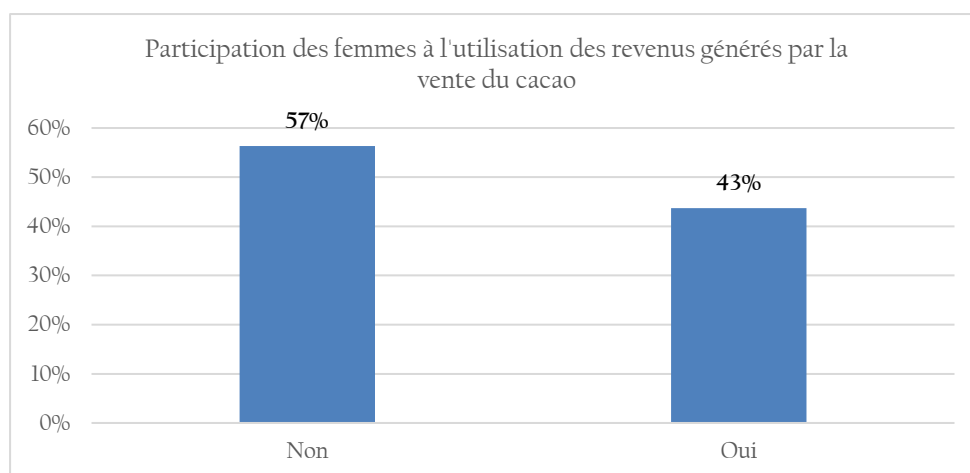
Cette configuration des niveaux d'implication des femmes issue des déclarations d'enquêtées cache toutefois des pratiques courantes peu évoquées chez les hommes mais pourtant récurrentes. Les recettes générées par la production du cacao ne sont pas toujours présentées aux femmes, comme le soulignent certains acteurs locaux :

« Elles (les femmes) n'ont pas accès à l'argent. Même quand le monsieur va vendre son cacao là même, la femme n'est pas au courant même. Et puis quand il finit de vendre, il ne présente pas l'argent à la femme, il ne lui fait pas un compte rendu », TIKE, Agriculteur et Membre d'association à Bobouo 1.

7-3. Niveau d'implication des femmes dans les prises de décisions relatives aux dépenses du ménage

Globalement, le taux de femmes impliquées dans les prises de décisions relatives aux dépenses est nettement inférieur à celui des femmes qui n'y sont pas impliquées. Comme l'indique le graphique ci-dessous, 57% des femmes interrogées affirment ne pas participer aux dépenses et à la gestion des revenus contre 43%. Soulignons cependant qu'au cours des enquêtes, l'évocation de ces questions de gestion des revenus au sein des ménages a suscité beaucoup de gêne. Fort de cela, nous faisons l'hypothèse qu'il y aurait chez certains acteurs féminins, des déclarations peu conformes à la réalité de la non-participation des femmes à la gestion des revenus. Du coup, il convient de sous-estimer l'asymétrie des relations entre les sexes autour de cette question.

Figure 8 : Participation des femmes aux dépenses et à l'utilisation des revenus générés par la vente du cacao



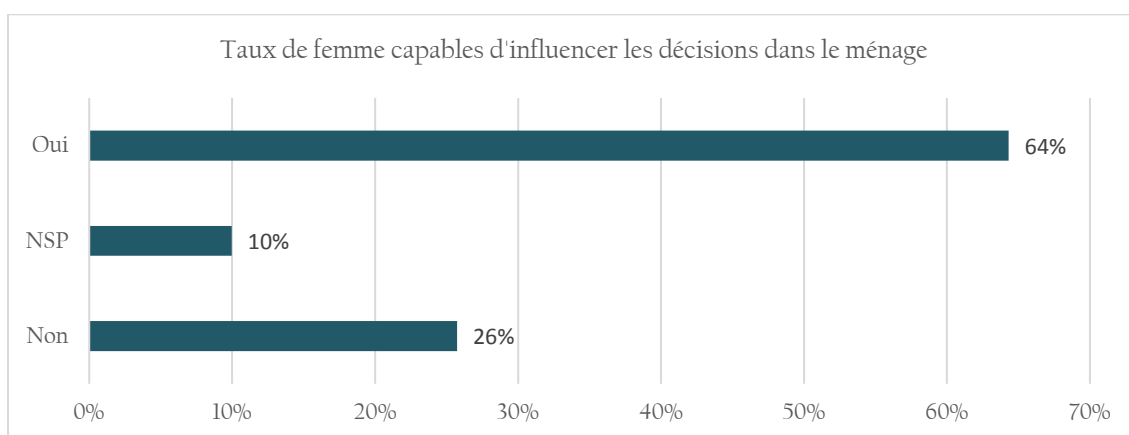
Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Néanmoins, les tendances qui se dégagent de la figure 11 sont suffisamment expressives de l'analyse faite au point 7.1. Par ailleurs, les poches de dépenses les plus évoquées par les enquêtées sont (i) la scolarisation des enfants, (ii) la santé, (iii) les funérailles et (iv) les besoins alimentaires.

7-4. Niveau d'implication des femmes dans les prises de décisions relatives aux investissements du ménage

De façon générale, l'homme reste le gestionnaire de l'argent généré par le cacao. Les prises de décisions au sein du ménage reviennent à l'homme en première instance. C'est lui qui organise les dépenses du ménage. Néanmoins, près de 2/3 des femmes (64%) soutiennent avoir la capacité d'influencer les décisions dans leur ménage (voir diagramme ci-après). De plus, les deux catégories de femmes (PE et PC) affirment participer aux charges liées à la nourriture quotidienne du ménage bien que ne jouissant pas pleinement des revenus tirés de la vente du cacao.

Figure n°9 : Capacité des femmes à influencer les décisions dans le ménage



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Ces résultats sont tout de même à nuancer. Sur la base des observations de terrain, il est possible de lier cette capacité des femmes à influencer les décisions au sein du ménage au capital de leadership féminin au sein des communautés. Or à ce niveau, il ressort que le leadership féminin est plus perceptible et plus socialement accepté chez les autochtones que chez les allochtones et les allogènes.

7-5. Perceptions sociales liées à l'implication des femmes dans la gestion des revenus du ménage

La faible implication des femmes dans les charges s'explique par plusieurs facteurs sociaux. Cependant, ces facteurs pourraient se résumer en trois grands points. D'abord le poids de la tradition qui légitime et naturalise aux yeux des femmes le fait que le contrôle des ressources du ménage soit assuré par l'homme et que le rôle d'entretien du ménage soit féminin et justifie pleinement le statut de ménagère. Ensuite, le faible niveau d'instruction des femmes observé au point 4-2, est un handicap dans l'accès à l'information sur les recettes générées par le cacao.

« Si la femme voit clair dans ton argent là, le couple, c'est pas un bon couple d'êh. Une fois que l'argent est fini, ça discute, tout temps, c'est palabre. Mais quand le garçon tient dur sur l'argent, elle ne sait pas s'il y en a ou s'il n'y en n'a pas. Présentement, où moi je suis assis là, si j'ai ou je n'ai pas l'argent, est-ce que madame sait ? » UM, un Leader communautaire de Zimo Konankro .

Malgré les variations notées d'une communauté à une autre, la plupart des acteurs rencontrés se disent favorables à l'implication des femmes dans la gestion des revenus du ménage. La raison la plus souvent évoquée pour justifier une telle disposition d'esprit est que, contrairement aux hommes, les femmes seraient moins enclines à prendre des risques financiers nuisibles au ménage.

Conclusion partielle : L'analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies montre que, dans la localité, l'homme reste encore l'acteur principal dans la commercialisation et la gestion des recettes tirées de la vente du cacao. Les traditions culturelles légitiment encore cette asymétrie des relations dans les processus de prise de décision engageant les revenus du ménage. Aussi, le faible de taux de scolarisation relevé dans les rangs des femmes participe à la lenteur du changement quant à une implication plus grande des femmes dans la gestion du revenu du ménage. Cependant les communautés présentent des dispositions inégales face aux transformations nécessaires en faveur d'une meilleure implication des femmes dans la prise décision au sein des ménages. Les tabous tendant à considérer l'implication de la femme dans la gestion des revenus du ménage comme un facteur de fragilisation de l'autorité masculine sont encore prégnants au sein des communautés, mais plus chez les allogènes, allochtones que chez les autochtones.

8. Leadership féminin au sein de la communauté

8-1. Cartographie des instances de décisions locales

Dans la quasi-totalité des localités visitées, les villages sont organisés autour du chef (assisté d'un sous-chef) et de sa notabilité composée le plus souvent du chef de terre, du président des jeunes et des chefs des communautés allochtones et allogènes. Au sein des villages, les principaux cercles de décision sont les regroupements ethniques mais également les mouvements religieux. Les chefs de village sont assistés dans leurs tâches par des chefs de quartier, surtout en ce qui concerne le relais de l'information sur les problématiques engageant la communauté. Ces chefs de quartier sont souvent les chefs des communautés présentes dans le terroir. Depuis quelques années dans certaines localités, les CDL et les CDCOM sont très actifs dans la mise en œuvre des projets de développement. Il est important de souligner qu'à côté des chefferies, les regroupements ethniques sont également d'importantes instances de décisions au niveau des groupes ethniques vivant à Guéyo.

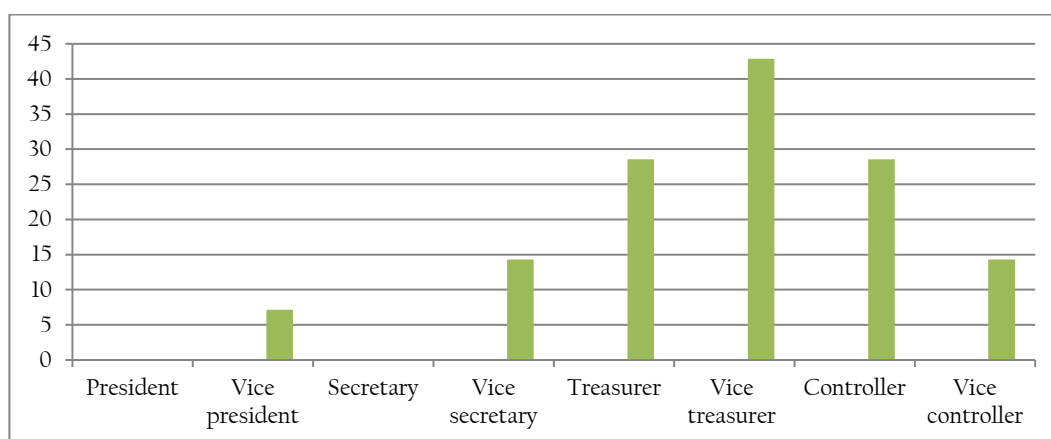
8-2. Place et rôle des femmes dans les instances de décisions communautaires

La place des femmes dans les instances de décision au niveau des localités cibles reste encore marginale. Leurs avis ne sont généralement pas pris en compte dans les formes d'organisation sociopolitique villageoise classiques. Les perceptions machistes de son rôle et de sa place dans la hiérarchie sociale semblent résister à l'épreuve du temps et à toutes les formes d'émancipation de la femme. Au niveau de

ces instances politiques locales, lorsqu'elles sont associées aux prises de décision, c'est le plus souvent à titre consultatif.

En revanche, l'émergence de nouvelles arènes telles que les CDL et les CDCOM semble offrir aux femmes des opportunités de participation aux discussions sur la vie communautaire. Les femmes y retrouvent des espaces d'expression au sein desquels leurs points de vue semblent compter de plus en plus en tant que partie prenante au développement local. Cependant, des données d'ICRAF (2015) permettent de voir que la représentativité des femmes dans les rôles de décision au niveau des CDCOM est faible dans l'ensemble : 19,5%. Elles sont représentées à hauteur de 7,1% au poste de Vice-président, de 14,3% aux postes de Secrétaire adjoint et de deuxième Commissaire aux comptes, de 28,6% aux postes de Trésorier et de premier Commissaire aux comptes et de 42,9% aux postes de Trésorier adjoint.

Figure 10 : Participation et rôle des femmes dans les comités et sous-comités V4C



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016. Sur la base des données d'ICRAF (avril 2015)

Ces tendances montrent que la représentativité des femmes dans les CDCOM est plus significative au niveau des rôles liés à la gestion des ressources financières. Elle l'est moins en ce qui concerne les autres rôles et est inexistante pour les postes de Président et de Secrétaire.

8-3. Niveau de confiance en soi chez les femmes enquêtées

Les données du tableau ci-après permettent d'évaluer le niveau de confiance en soi chez les femmes, en tenant compte des perceptions croisées des hommes et des femmes. Cette évaluation se fait à l'aune des déclarations des acteurs relativement à 10 domaines³ variés du leadership (questionnaire individuel Femmes, de Lc1 à Lc10). Selon les scores obtenus, il ressort que le niveau de confiance en soi chez les femmes est relativement élevé. Globalement, il est de l'ordre 71,73%. De façon spécifique, on note que 76,49% des femmes de la PE contre 66,67 des femmes de la PC ont confiance en elles-mêmes. Près de 14,93% des femmes de la PE et de 22,22% des femmes de la PC ont un niveau de confiance très moyen. La proportion de femmes à faible niveau de confiance est de 8,58% dans la PE contre 11,11% dans la PC. Au regard de ces tendances, on note que les femmes de la PE ont plus confiance en elles que celles de la PC.

Cependant, les tendances diffèrent quand on considère le point de vue des hommes. En effet, les données sur les deux catégories de populations (PE et PC), montrent que c'est seulement 6,25% des hommes qui pensent les femmes ont confiance en elles-mêmes. Près de 53,85% des hommes de la PE contre 66,67% des hommes de la PC estiment que le niveau de confiance des femmes en elles-mêmes est moyen. Mais

³ Capacité à (i) résoudre seule un problème, (ii) prendre de bonnes décisions, (iii) atteindre ses objectifs (pensée créatrice), (iv) prendre position selon ses convictions (pensée critique), (v) communiquer efficacement, (vi) déterminer ses capacités/incapacités, (vii) exprimer ses pensées et ses sentiments, (viii) avoir de l'empathie, (ix) garder le calme devant une situation perturbante, (x) prendre aisément la parole en public pour donner son avis.

pour 38,46% des hommes dans la PE et 33,33% des hommes de la PC, les femmes ont un niveau de confiance en soi faible.

Tableau 14 : Niveau de confiance en soi des femmes selon les perceptions croisées hommes-femmes

Description	Pop. Bénéficiaire		Pop. Contrôle		Ensemble	
	Nombre de femmes	%	Nombre de femmes	%	Nombre de femmes	%
Selon les femmes						
(0 - 2)	23	8,58%	5	11,11%	28	8,95%
(3 - 4)	40	14,93%	10	22,22%	50	15,97%
(5 - 7)	205	76,49%	30	66,67%	235	75,08%
TOT	268	100%	45	100%	313	100%
Selon les hommes						
(0 - 2)	5	38,46%	1	33,33%	6	37,50%
(3 - 4)	7	53,85%	2	66,67%	9	56,25%
(5 - 7)	1	7,69%	0	0,00%	1	6,25%
TOT	13	100%	3	100%	16	100%
Selon l'ensemble des répondants						
(0 - 2)	28	9,96%	6	12,50%	34	10,33%
(3 - 4)	47	16,73%	12	25,00%	59	17,93%
(5 - 7)	206	73,31%	30	62,50%	236	71,73%
TOT	281	85%	48	15%	329	100%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

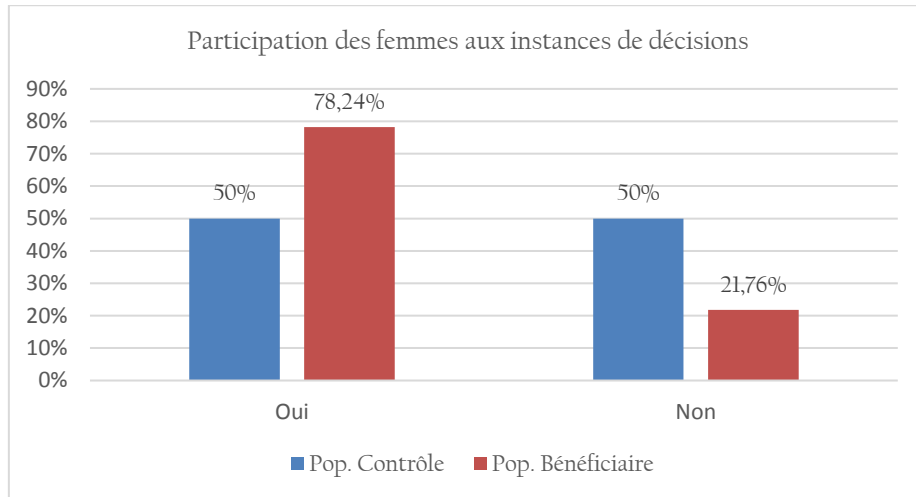
Les perceptions différenciées du niveau de confiance en soi des femmes mettent en exergue au moins deux lectures. D'un côté, le score élevé dans l'auto-évaluation des femmes elles-mêmes traduit la possibilité de l'existence d'un potentiel de leadership féminin au plan local. De l'autre, le faible score obtenu chez les hommes peut être l'expression de la prégnance de stéréotypes sociaux qui, de manière générale, relèguent la femme aux rôles secondaires sur la base de ses incapacités supposées.

8-4. Capacité des femmes à influencer les prises de décisions au sein de la communauté

Les analyses effectuées plus haut montrent la faible représentativité des femmes dans les arènes de gouvernance locales. Néanmoins, elles sont très actives au sein des groupements ou associations féminines villageoises, instances sur lesquelles elles s'adosent le plus souvent pour influencer sur les prises de décisions au niveau de la communauté. Ainsi, sur l'ensemble des femmes interrogées, 78,24% dans la PE et 50% dans la PC disent participer effectivement à une ou plusieurs instances de décisions communautaires. Par ailleurs à 71%, les femmes estiment que leur avis est pris en compte au moment des prises de décisions au sein des groupes auxquels elles appartiennent. Moins de la moitié (49%) disent être capables d'influencer les prises de décision contre 39% qui reconnaissent ne pas en être capables. Les 12% restantes estiment ne pas savoir si elles sont capables ou non d'influencer des processus de prise de décisions.

Figure 11 : Répartition des femmes selon le niveau de participation aux instances de décisions

communautaires



Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Pour l'heure, aussi bien dans la PE que dans la PC, les femmes sont peu présentes dans les structures politiques locales. Bien que leur capacité d'influence soit pour l'instant concentrée au niveau des groupes économiques ou sociaux auxquels elles appartiennent, il n'en demeure pas moins que les initiatives de sensibilisation en faveur d'une plus grande inclusion de la femme dans la gouvernance locale et l'existence des CDCOM soient en train de repositionner les femmes dans l'échelle de décision au niveau communautaire.

8-5. Aisance des femmes dans la prise de parole en public

Dans leur grande majorité, les femmes estiment être capables de prendre aisément la parole en public principalement devant leurs proches (42,22% dans la PC contre 32,33% dans la PE), devant un petit groupe (21,05% dans la PE contre 20% dans la PC) et relativement devant un grand public (17,78% dans la PC contre 15,41% dans la PE). Toutefois, 18,05% de femmes de la PE et 8,89% de femmes de la PC estiment ne pas être capables de s'exprimer avec aisance devant une assemblée, aussi petite soit-elle. Par rapport à cette dernière variable relative à l'expression avec aisance devant une assemblée, vu que les femmes autochtones sont plus représentées dans la PC que celles de la PE dominée par les ressortissants des pays de l'hinterland, l'on ressent le poids des influences culturelles marquant une plus grande liberté d'expression en public chez les femmes Krou que chez les femmes d'origine sahélienne.

Tableau 15 : Répartition des femmes selon leur aisance dans la prise de parole en public

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Femmes	%	Femmes	%	Femmes	%
Oui, devant mes proches	19	42,22%	86	32,33%	105	33,76%
Oui, devant un petit groupe	9	20%	56	21,05%	65	20,90%
Oui, devant un grand groupe	5	11,11%	35	13,16%	40	12,86%
Oui, devant un grand public	8	17,78%	41	15,41%	49	15,76%
Non	4	8,89%	48	18,05%	72	16,72%
Total	45	100%	266	100%	311	100%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Malgré les limites observées sur certains points par rapport à l'aisance des femmes dans la prise de parole en public, les données sociologiques traduisent l'existence d'un embryon de leadership féminin

qui a besoin d'être animé et renforcé afin qu'il puisse se déployer aisément en dehors des cadres de regroupement et d'expression spécifiquement féminins.

8-6. Forces et faiblesses des dynamiques associatives féminines locales

En dehors de quelques associations (« Soutra », Association des femmes du Département de Guéyo), les dynamiques associatives féminines locales sont essentiellement organisées sur la base des appartenances ethniques et presque pas socialement mixtes. Pour la plupart, elles sont faiblement structurées et leur animation est généralement l'affaire de quelques poignées de femmes actives. Cependant, malgré leurs fragilités, elles comblent un vide et assurent une fonction d'entraide sociale entre leurs membres. En l'absence de structures de microcrédits, elles tentent de répondre aux besoins de crédits individuels/collectifs ou de solidarité de leurs membres.

Hormis les femmes allogènes chez qui l'adhésion au projet d'autonomisation des femmes est faiblement perceptible, l'on note chez les autres communautés (autochtones et allochtones) une plus grande réceptivité et un engouement à s'y engager. Quoique les regroupements restent, en grande partie, dilués dans les appartenances ethniques, le projet de mise en place des AVEC suscitent des attentes positives chez les femmes. A leurs yeux, les AVEC apparaissent à la fois comme des espaces d'échanges et de mobilisation des ressources financières pour le développement des AGR.

8-7. Contraintes sociales liées au leadership féminin au sein de la communauté

Les principaux obstacles au leadership féminin sont liés d'une part, à l'intériorisation des stéréotypes assignant des rôles secondaires aux femmes au sein des communautés, et d'autre part, aux effets inhibiteurs de ces croyances sur leurs capacités d'actions. Ces deux facteurs psychosociologiques sur lesquels il convient d'agir, expliquent pourquoi, à l'échelle communautaire villageoise, les femmes sont très faiblement présentées dans la gouvernance locale. Au niveau des ménages, quand bien même elles sont associées aux prises de décisions, elles n'ont pas la capacité de les faire appliquer. A la différence des femmes chefs de ménage qui, de par leur autonomie, prennent en toute liberté leurs décisions et les mettent en application, les décisions des femmes dépendant d'un homme passent par le filtre de l'autorité de leurs maris.

Conclusion partielle : Regroupées la plupart du temps en coopératives ou en associations, et culturellement plus assignées dans un rôle social secondaire, la dynamique associative féminine n'est pas tournée vers une culture du leadership multidimensionnel même s'il existe un potentiel mesurable à travers l'auto-estimation de leur niveau de confiance en soi ainsi que de leurs propres capacités à influencer les prises de décision et à prendre la parole en public. Mais en raison de leur faible représentativité dans les instances de décisions communautaires, elles ne réussissent pas encore à valoriser ces potentialités dans l'arène sociale. Or l'existence de ce potentiel de leadership peut être un accélérateur de la transformation sociale s'il est entretenu et encadré.

9. Vie familiale et loisirs des femmes

9-1. Typologie des loisirs des femmes

La télévision et la radio sont les principaux loisirs auxquels les femmes s'adonnent. Au niveau de la télévision, la PC enregistre un taux élevé de femmes (60%), loin devant la PE (27,61%). Les femmes sont le plus souvent portées sur (i) les feuilletons de l'après-midi, du soir et de la nuit, (ii) les informations télévisées comme « les nouvelles du pays », le journal de 20 heures ainsi que (iii) les émissions musicales télévisées. En ce qui concerne le broadcast, la proportion des femmes de la PE (21,64%) est plus importante que celle des femmes de la PC (11,11%). A ce niveau, les femmes ont une préférence pour les informations radiodiffusées et les émissions musicales radiodiffusées (14,55%). Hormis les villages où a été choisi la PC, la plupart des localités visitées ne sont pas électrifiées. De fait, la radio y est très répandue comme loisir.

Tableau 16 : Répartition des femmes selon le type de loisirs

Type de loisirs	Nombre de répondants				Nombre de répondants			
	oui	%	non	%	oui	%	non	%
Films	74	27,61%	194	72,39%	27	60,00%	18	40,00%
Documentaires télévisés	2	0,75%	266	99,25%	1	2,22%	44	97,78%
Emission musicale télévisées	27	10,07%	241	89,93%	3	6,67%	42	93,33%
Jeux télévisés	2	0,75%	266	99,25%	0	0,00%	45	100,00%
Information télévisées	28	10,45%	240	89,55%	10	22,22%	35	77,78%
Informations radiodiffusées	58	21,64%	210	78,36%	5	11,11%	40	88,89%
Documentaires radiodiffusés	4	1,49%	264	98,51%	0	0,00%	45	100,00%
Emissions musicales radiodiffusées	39	14,55%	229	85,45%	5	11,11%	40	88,89%
Jeux radiodiffusés	5	1,87%	263	98,13%	0	0,00%	45	100,00%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

La télévision constitue pour les femmes un canal d'ouverture sur le monde et le vecteur d'apprentissage des choses de la vie en dehors du village. La radio est quant à elle perçue comme jouant le même rôle que le griot en milieu traditionnel, à la différence qu'elle s'adresse à un nombre plus important de personnes en langue officielle et/ou locale. Toutefois, en dépit du relatif intérêt que les femmes accordent à la radio et à la télévision, on observe que quel que soit le type de loisirs, la plus grande majorité parmi elles ne s'y intéressent pas. Les analyses qui suivent montrent que le temps des femmes est principalement consacré aux activités agricoles/tâches ménagères.

9-2. Analyse du genre dans l'allocation de la ressource temps

Le tableau ci-après renseigne sur l'allocation de la ressource temps, selon les déclarations croisées des femmes et des hommes. Au regard des perceptions des deux groupes d'acteurs, il ressort que les femmes consacrent plus de temps aux activités ménagères/agricoles qu'aux activités non productives (loisirs). Les écarts dans l'allocation du temps aux activités agricoles/domestiques et aux loisirs sont significatives. Du point de vue des femmes, elles consacrent environ 4,65 heures, soit 59% de leur temps à s'occuper des tâches ménagères/agricoles par jour plutôt qu'à regarder la télé (22%) et/ou écouter la radio (19%). Ces tendances ne diffèrent pas fondamentalement lorsqu'on observe les déclarations des hommes. Selon eux, les femmes s'intéressent respectivement à la télévision (21%) et la radio (19%). Mais, elles consacrent au moins 60% de leur temps aux tâches ménagères/ agricoles.

Tableau 17 : Allocation du temps selon le type d'activités et les perceptions croisées hommes-femmes

Allocation du temps	Nombre de femmes	Total heure	Moyenne d'heures	Pourcentage
Selon les femmes				
Ecouter la radio	108	164	1,52	19%
Regarder la télévision	147	251,5	1,71	22%
Tâches ménagères	221	1028	4,65	59%
Selon les hommes				
Ecouter la radio	6	9	1,50	19%
Regarder la télévision	7	12	1,71	21%
Tâches ménagères	9	43	4,78	60%

Source : Equipe CUB-UAO, avril-mai 2016

Cette distribution du temps paraît réaliste au regard des caractéristiques de la zone d'étude. Guéyo est une zone essentiellement rurale et la plupart des localités visitées ne sont pas électrifiées. Du coup, de l'avis des enquêtés, hormis les fêtes de fin d'année ou les fêtes d'associations, les opportunités de loisirs, surtout chez les femmes, restent très peu diversifiées.

9-3. Analyse du genre des perceptions du loisir chez les hommes/femmes

Traditionnellement, dans le département de Guéyo, les loisirs des adultes étaient liés à la lune. Au clair de lune, les contes et les légendes égayaient les places publiques après les travaux champêtres et les tâches domestiques exécutées par les femmes, dans les campements et les villages. Mais l'introduction de la télévision et de la radio dans la localité ont fait évoluer les objets de loisir en même temps qu'elle crée l'accès au divertissement par la télévision comme critère de différenciation socioéconomique des ménages :

« Avant, pendant la nuit on disait des contes au clair de lune, ça permettait aux femmes de se distraire mais maintenant là, il n'y a plus ça. C'est celui qui a l'argent qui peut s'offrir une radio ou bien une télé, je ne peux pas me rendre chaque matin et soir chez mes amis pour écouter la radio pendant que mon travail m'attend. Eux, ils écoutent leur radio pendant qu'ils travaillent ». NOD, Leader communautaire, Kouamékro

Cependant, si les hommes trouvent légitime de passer les soirées devant la télévision, ils voient dans l'accès à la télévision une activité qui limite l'efficacité du travail des femmes dans les champs et les empêchent de s'occuper pleinement des tâches ménagères. Le croisement de cette perception sociale négative de l'introduction de l'audio-visuel par les hommes et l'idéologie des exigences de la division sexuée du travail expliquent le désintérêt des femmes pour les loisirs. Le taux de femmes qui ne suit ni la télé ni la radio varie entre 70 et 95% environ. Et, leur charge horaire de travail, comme souligné dans les lignes précédentes, est supérieure au temps qu'elles consacrent aux loisirs.

9-4. Représentations sociales de la « femme autonome »

L'on a pu relever une perception sexuellement différenciée de l'image de la « femme autonome ». Pour les hommes, la figure de la « femme autonome » est projetée à travers l'image d'une femme qui dispose d'un pouvoir financier assorti d'un pouvoir de décision au sein du ménage. De ce fait, elle en impose au mari et pourrait constituer une menace pour le chef de ménage et/ou de famille. Il résulte d'une telle représentation de la femme « autonome » une peur prenant appui sur l'idée selon laquelle, étant autonomes, les femmes contesteraient leur autorité.

« Les hommes sont restés collés à la tradition où la femme doit faire le ménage, les activités agricoles, c'est son rôle. Le reste, c'est l'homme qui s'occupe de ça. C'est un risque pour le mari que sa femme soit autonome parce que si madame est capable, si elle a un bien, elle est capable de te prendre comme son esclave. Là, c'est sûr et certain, propre ». UM, Leader communautaire, Zimo Konankro.

A contrario, la représentation de la femme autonome chez les femmes tranche avec la perception qu'en ont les femmes. Pour elle, la « femme autonome » correspondrait à un idéal-type de femme ayant la capacité de se prendre en charge en exerçant une activité génératrice de revenus. Une femme qui « prend des initiatives », « se suffit » et devient, non seulement, un soutien financier par les « aides » diverses qu'elle peut apporter à sa famille.

Si les deux sexes s'accordent sur le fait que l'autonomisation se mesure aussi et surtout par rapport à l'amélioration de la capacité de production et du revenu de la femme, les interprétations que peuvent en avoir les femmes et les hommes divergent quant aux changements que l'amélioration du pouvoir d'achat des femmes pourrait induire dans les rapports homme-femme : les hommes y voient une menace pour la masculinité et l'autorité du chef de ménage, les femmes y voient plutôt un moyen de

renforcement de la sécurité matérielle du ménage dont elles ne conçoivent guère l'équilibre en dehors de l'autorité d'un mari.

Conclusion partielle : Dans un contexte rural dominé par les activités agricoles et le rôle central de la femme dans le procès de production, les femmes allouent très peu de temps aux activités non productives (loisirs). Ce qui pose la question de la qualité de leurs vies. Aussi la vie familiale est-elle organisée autour des activités productives et domestiques. Le renforcement de leur autonomisation pourrait être en bute aux peurs sociales liées à l'idée de promotion de l'autonomisation des femmes par ailleurs différemment interprétée par les deux sexes. Si les hommes ne voient dans l'autonomie que l'intérêt économique qu'ils pourraient différemment en tirer, il y a plutôt chez les femmes une conception plus ou moins partagée de la « femme autonome » (celle qui est capable de se prendre en charge financièrement et qui ne compte pas toujours sur « le porte-monnaie » de son mari). En sus, il y a aussi chez d'autres hommes le sentiment que l'autonomisation de la femme pourrait constituer une menace pour l'équilibre intraconjugal.

10. Conclusion et recommandations

L'analyse des résultats de l'enquête de référence débouche sur les **conclusions** suivantes :

Sur le niveau de pauvreté et les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires. La culture du cacao, la production vivrière et le petit commerce sont les principales sources de revenus des communautés et des ménages. Mais le niveau des revenus générés par ces activités économiques est relativement bas et les inégalités hommes-femmes à ce niveau sont importantes. Evalués mensuellement, le revenu moyen annuel de la majorité des femmes dépasse rarement celui du SMIG actuel. Il est concentré entre 25.000 et 85.000 FCFA. Chez les hommes, il peut aller au-delà de 250.000FCFA quoiqu'il y existe de faibles revenus. Selon les standards de la Banque Mondiale relatifs à la pauvreté monétaire, plus de 92% des individus issus des ménages de l'étude vivent en dessous du seuil de 1,90 Dollar US par jour. La majorité des ménages enquêtés ne disposent donc pas encore de revenus substantiels leur permettant de vivre décemment. Outre cette dimension instrumentale liée aux revenus, les restrictions sociales dans l'accès des femmes à la ressource foncière limitent la possession de propriétés agricoles féminines et la durabilité de leurs activités productives. En outre, quoique des femmes soient impliquées dans les dépenses de production, dans les prises de décisions relatives à la gestion des revenus du ménage, les tendances observées reflètent la position dominante des hommes.

Sur les contraintes sociales liées à l'accès des femmes à l'information et aux opportunités économiques. Les associations, les CDCOM et autres formes de groupements à caractère socio-économiques réduisent les disparités et permettent un accès à l'information et aux opportunités économiques relativement équitables entre les hommes et les femmes. Si le faible niveau d'instruction des femmes est une contrainte sociale à l'accélération de l'autonomisation, il n'en constitue guère un frein absolu. Les femmes font preuve de capacité à développer des comportements économiques productifs malgré l'absence de structures de microcrédits qui réduit l'accès des femmes aux circuits formels de crédits ainsi que leur capacité à changer d'échelle dans l'investissement dans des AGR.

Sur le leadership féminin. Des évolutions significatives en cours favorisent l'implication de quelques leaders féminins dans la gouvernance communautaire, jusque-là, dominée par les hommes. Ces leaders féminins sont généralement issus des associations féminines locales. Mais le niveau élevé de la confiance en soi chez les femmes et leur capacité à prendre aisément la parole en public et à exposer clairement leurs points de vue révèlent l'existence d'un potentiel de leadership qui peut être porteur de transformations sociales s'il est entretenu et encadré.

Sur les capacités des femmes à porter des dynamiques associatives capables de développer des AGR. Potentiellement, il y a un capital humain féminin qui peut nourrir les dynamiques associatives au

niveau local. Toutefois, l'absence de structuration et le faible niveau de formalisation, la prégnance de la logique ethnique dans la formation des groupes/associations, la faiblesse dans la mobilisation de l'épargne affectent la capacité des femmes à développer et pérenniser d'importantes initiatives économiques.

Sur les gaps dans l'allocation du temps des femmes aux activités productives, au ménage et aux loisirs. Dans la gestion du temps des femmes, la part allouée aux loisirs reste très faible. Ce qui dénote une inégalité certaine entre homme et femme si l'on mesure également la qualité de vie à l'aune du temps affecté aux loisirs. Le caractère rural de la zone de l'étude ainsi que le rôle central de la femme dans le procès de production font que les loisirs continuent d'être perçus comme secondaires pour les femmes.

Au regard de ce qui précède, des recommandations ont été formulées :

A l'endroit des autorités municipales et des partenaires au développement : l'état des routes et l'étroitesse du marché local sapent les capacités des femmes à améliorer leurs revenus. La Mission recommande au Projet de contribuer à l'amélioration des revenus des ménages de la localité notamment, par : (i) une politique de reprofilage des pistes lequel facilitera l'écoulement des produits vivriers sur des marchés plus rémunérateurs ; (ii) la promotion et la formalisation d'un cadre permanent en vue de faciliter les discussions relatives aux modalités de régulation de l'accès au foncier ainsi que les conditions de sécurisation des parcelles mises en exploitation par les femmes.

A l'endroit des chefs de villages, des propriétaires terriens, des associations féminines et des autorités sous-préfectorales : Initier et formaliser un cadre de discussion permanent autour du foncier qui puisse permettre de réguler l'accès à la terre et créer les conditions de sécurisation des parcelles mises en exploitation par les femmes.

A l'endroit des autorités municipales, administratives, des leaders communautaires et des groupements socio-économiques féminins : Restructurer et formaliser les groupements et associations de femmes de la localité et favoriser l'implantation de structure de microcrédits à Guéyo. Ce qui permettra aux femmes d'accéder localement à des crédits d'investissements.

A l'endroit de Care et des autres ONG opérant dans la localité : Accroître en amont, la sensibilisation sur les retombées positives de l'autonomisation des femmes, et ce avec l'appui des leaders communautaires. Pour ce faire, il est important d'envisager d'atténuer, par une politique de communication, le sentiment de risque de perte d'autorité auquel certains hommes rattachent la perspective de « renforcement de l'autonomisation des femmes » du Projet. La stratégie de communication qui pourrait intégrer également la formation des structures d'encadrement aura pour objectif de rassurer les hommes sur le fait que les études montrent que l'autonomisation des femmes ne désorganisera pas la société à cause de la représentation de la réussite sociale qui, chez les femmes de la localité, valorise encore le respect du mari et la cohésion de l'unité familiale autour du mari-père.

A l'endroit des promotrices des AVEC et des présidents des CDCOM : Former régulièrement les membres des AVEC à l'esprit coopératif, à la comptabilité simplifiée, à la culture de l'épargne et au leadership dans un contexte de diversité sociale.

Bibliographie

BAD, 2015, Autonomiser les femmes africaines : plan d'action, [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African Gender Equality Index 2015-FR.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/African_Gender_Equality_Index_2015-FR.pdf), Consulté le 30/10/2015

Banque Mondiale, (n.d), *Autonomisation et réduction de la pauvreté: outils et solutions pratiques*, Nouveaux Horizons

FAO, (2011), La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 (SOFA). p. 17. Rome. (<http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>) Source principale : OIT. 2009. Indicateurs clés du marché du travail, sixième édition. Genève, Suisse

FAO/A, (2010), Investir dans les compétences pour l'autonomisation socio-économique des femmes rurales

FAO, FIDA, OIT (2010), Note d'orientation sur l'égalité femmes-hommes et l'emploi rural #3. L'entreprenariat des femmes en milieu rural est une « bonne affaire » <http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e03.pdf>, Consulté le 05/11/2015

Forum pour le partenariat avec l'Afrique/Unité de soutien, (2007), « Egalité des sexes et émancipation économique de la femme », Aperçu n°3, <http://www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement/39518662.pdf>, Consulté le 02/11/2015

Genre en action, (2014), La place des femmes en Côte d'Ivoire, www.leadafricaines.org, consulté le 03/11/2015

ICRAF, (n.d.), Monographie de Gueyo, Rapport non publié

INS, (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Résultats globaux, Abidjan, Secrétariat Technique Permanent du Comité Technique du RGPH

Mohammed F. K. (2013), Les femmes moteurs de la relance économique et du développement: l'autonomisation économique des femmes dans la région du Sahel et son impact sur la sécurité alimentaire, [http://www.hdcentre.org/fileadmin/user_upload/Our work/Mediation support/Current%20activities/1%20Gender%20and%20Mediation/Gender%20main%20page/1%20Sous20page%20-0Women%20at%20the%20Peace%20Table%20Africa/Supporting documents/Women-as-Drivers-of-Economic-Recovery-and-Development.pdf](http://www.hdcentre.org/fileadmin/user_upload/Our_work/Mediation_support/Current%20activities/1%20Gender%20and%20Mediation/Gender%20main%20page/1%20Sous20page%20-0Women%20at%20the%20Peace%20Table%20Africa/Supporting_documents/Women-as-Drivers-of-Economic-Recovery-and-Development.pdf), Consulté le 04/11/2015

Tano A. M., (2012), *Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, Thèse de Doctorat, Université de Toulouse

Sen A., (1999), *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Odile Jacob

Table des matières

1. Introduction	8
1-1. Contexte de l'étude	8
1-1-1. Brève présentation du projet W4C.....	8
1-1-2. Résultats attendus à terme.....	8
1-2. Objectifs de l'étude de référence	8
1-3. Méthodologie de travail	9
1-3-1. Méthodes et outils de collecte des données	9
1-3-2. Cadre d'analyse de l'étude.....	9
1-3-3. Composition de l'équipe de l'étude.....	10
1-3-4. Formation des enquêteurs et collecte des données de terrain.....	11
1-3-5. Traitement et analyse des données collectées.....	11
1-4. Difficultés de terrain et réponses apportées	12
2. Caractérisation de la localité de Guéyo	12
2-1. Géographie et contraintes infrastructurelles.....	12
2-2. Configuration socio-ethnique et structure de la gouvernance locale.....	12
2-3. Socio-économie de la localité : spécificités et division sociale du travail	13
3. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages enquêtés	13
3-1. Taille des ménages enquêtés	13
3-2. Appartenance ethnique des chefs de ménages	14
3-3. Sexe et âge des chefs de ménages.....	15
3-4. Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	15
3-5. Situation matrimoniale des chefs de ménages	16
3-6. Caractéristiques de l'habitat (cf. tableaux dans l'annexe 1)	16
3-7. Typologie et volume des AGR des ménages	17
3-8. Revenus moyens annuels des ménages	18
4. Caractéristiques sociodémographiques et situation économique des femmes enquêtées	20
4-1. Appartenance ethnique.....	20
4-2. Niveau d'instruction.....	20
4-3. Situation matrimoniale des femmes enquêtées	21
4-4. Principales sources de revenus des femmes	22
5-1. Dans la production cacaoyère	23
5-2. Difficultés liées aux activités économiques des femmes	23
6. Modalités d'accès des femmes aux ressources productives et aux crédits	24

6-1. Pratiques foncières locales et modes d'accès des femmes à la terre	24
6-2. Contraintes liées à l'accès des femmes à la terre	25
6-3. Accessibilité des femmes à l'information et aux opportunités économiques	25
6-4. Accessibilité des femmes aux microcrédits et capacités d'investissement	26
7. Rôle des femmes dans la gestion des revenus du ménage	27
7-1. Modes locaux de gestion des revenus au sein des ménages	27
7-2. Niveau d'implication des femmes dans la vente et l'utilisation des revenus du cacao	27
7-3. Niveau d'implication des femmes dans les prises de décisions relatives aux dépenses du ménage.....	28
7-4. Niveau d'implication des femmes dans les prises de décisions relatives aux investissements du ménage.....	29
7-5. Perceptions sociales liées à l'implication des femmes dans la gestion des revenus du ménage	30
8. Leadership féminin au sein de la communauté.....	30
8-1. Cartographie des instances de décisions locales.....	30
8-2. Place et rôle des femmes dans les instances de décisions communautaires	30
8-5. Aisance des femmes dans la prise de parole en public	33
8-6. Forces et faiblesses des dynamiques associatives féminines locales	34
8-7. Contraintes sociales liées au leadership féminin au sein de la communauté.....	34
9. Vie familiale et loisirs des femmes	34
9-1. Typologie des loisirs des femmes	34
9-2. Analyse du genre dans l'allocation de la ressource temps	35
9-3. Analyse du genre des perceptions du loisir chez les hommes/femmes.....	36
9-4. Représentations sociales de la « femme autonome »	36
10. Conclusion et recommandations	37
Bibliographie	39
Annexes.....	42

Annexes

Annexe 1 : Répartition des ménages selon le type d'habitat et l'accès à l'eau et à l'électricité

1. La nature des murs

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Ciment	22	57,89%	71	28,40%	93	32,29%
Carreaux	1	2,63%	4	1,60%	5	1,74%
Banco	13	34,21%	169	67,60%	182	63,19%
Bois	0	0,00%	2	0,80%	2	0,69%
Tôle	0	0,00%	1	0,40%	1	0,35%
Argile	2	5,26%	3	1,20%	5	1,74%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

2. La nature du plancher

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Ciment	23	60,53%	133	53,20%	156	54,17%
Carreaux	2	5,26%	3	1,20%	5	1,74%
Terre battue	13	34,21%	114	45,60%	127	44,09%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

3. La nature du toit

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Tuile	0	0,0%	1	0,40%	1	0,35%
Tôle	32	84,21%	147	58,80%	179	62,15%
Dalle	0	0,00%	2	0,80%	2	0,69%
Paille	4	10,53%	38	15,20%	42	14,58%
Bâche/Plastique	2	5,26%	62	24,80%	64	22,22%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

4. Le type d'habitation

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Villa	0	0,00%	4	1,60%	4	1,39%
Maison individuelle	27	71,05%	193	77,20%	220	76,40%
Maison en bande	5	13,16%	15	6,00%	20	6,94%
Cour commune	5	13,16%	20	8,00%	25	8,68%
Case	1	2,63%	16	6,40%	17	5,90%
Baraque	0	0,00%	2	0,80%	2	0,69%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

5. Lieu d'aisance

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Toilette avec chasse d'eau interne	1	2,63%	3	1,20%	4	1,39%
Toilette avec chasse d'eau externe	2	5,26%	2	0,80%	4	1,39%
Latrine dans la cour	20	52,63%	97	38,80%	117	40,62%
Latrine hors de la cour	11	28,95%	94	37,60%	105	36,46%
Dans la nature	4	10,53%	54	21,60%	58	20,14%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

6. Principale source d'eau

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Eau courante interne (SODECI)	1	2,63%	5	2,00%	6	2,08%
Eau courante externe (HVA)	2	5,26%	28	11,20%	30	10,42%
Pompe publique	4	10,53%	38	15,20%	42	14,58%
Forage	0	0,00%	3	1,20%	3	1,04%
Puits	31	81,53%	167	66,80%	198	68,75%
Source/Rivière/Marigot	0	0,00%	9	3,60%	9	3,13%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

Modes d'éclairage du ménage

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Electricité (CIE)	34	89,47%	36	14,40%	70	24,31%
Energie solaire	0	0,00%	91	36,40%	91	31,60%
Lampe à DEL	2	5,26%	47	18,80%	49	17,01%
Lampe tempête	2	5,26%	14	5,60%	16	5,56%
Torche	0	0,00%	60	24,00%	60	20,83%
Batterie	0	0,00%	2	0,80%	2	0,69%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

Combustible

Indicateurs	Pop. Contrôle		Pop. Bénéficiaire		Total	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Gaz butane	3	7,89%	2	0,80%	5	1,74%
Bois de chauffage	32	84,22%	215	86,00%	247	85,76%
Charbon de bois	3	7,89%	30	12,00%	33	11,46%
Déjection animale	0	0,00%	3	1,20%	3	1,04%
Total	38	100%	250	100%	288	100%

Annexe 2 : Enquête qualitative : Tableau des personnes rencontrées

<i>Nom/Pseudonyme/Initiale de l'enquêté(e)</i>	<i>Qualité de l'enquêté(e)</i>	<i>Nature de l'entretien</i>	<i>Date de l'entretien</i>	<i>Lieu de l'entretien</i>	<i>Enregistrement/Prise de notes</i>
1. Brahima Berthe	Responsable Projet V4C (ICRAF) Gueyo	Individuel	29/04/2016	Bureau Care Gueyo	Enregistrement
2. Taté Adibo Grégoire	Chef de terre de Kossoyo	Individuel	29/04/2016	Domicile du Chef de terre	Enregistrement
3. Sanogo Adama	Agent Anader Gueyo	Individuel	29/04/2016	Kodé Résidence	Enregistrement
4. Zadi	Pasteur Eglise Evangélique Reveil	Individuel	30/04/2016	Domicile du Pasteur	Enregistrement
5. Yapi Gogui René	Chef de terre de Tchédjélet	Individuel	30/04/2016	Domicile du Chef de terre	Prise de notes
6. Eyo Enian	Groupement féminin (des femmes baoulé de Gueyo)	Focus Group	30/04/2016	Domicile de la Présidente du groupement	Enregistrement
7. Doumbia Moussa	PCA SOCAPAG de Gueyo	Individuel	01/05/2016	Salon Kodé Résidence	Enregistrement
8. Gbalé Tagbé, Assisté de Dakouri Ernest (Président du Comité local de gestion foncière)	Chef du village de Bobouo 1	Individuel	01/05/2016	Domicile du Chef de village	Prise de notes
9. Djéblé Boga Mathieu	Président CDCOM Bobouo 1, Leader Communautaire	Individuel	01/05/2016	Domicile du Président du CDCOM de Bobouo 1	Enregistrement
10. Ouattara Tchêfin	Leader communautaire burkinabé de Bobouo 1	Individuel	01/05/2016	Domicile du Président du CDCOM de Bobouo 1	Prise de notes

11. Association des femmes Gouro de Gueyo	Groupement féminin	Focus group	01/05/2016	Domicile de la Présidente de l'Association	Enregistrement
12. Konan Kouamé (« Cocotaillé »)	Chef de village de Cocotaillékro	Individuel	01/05/2016	Domicile du Chef de village	Prise de notes
13. Yao N'goran	Chef religieux (Pasteur) de l'Eglise CMA	Individuel	02/05/2016	Siège Eglise CMA de Gueyo	Enregistrement
14. M. Ogou	Chef d'Agence de la CECIP de Gueyo	Individuel	02/05/2016	Kodé Résidence	Enregistrement
15. Yao N'guessan	Leader communautaire (Chef de village) de Kouamékro	Individuel	02/05/2016	Domicile du Chef de village	Enregistrement
16. Eugenie (pseudonyme)	Institutrice Kouamékro	Individuel	02/05/2016	Domicile de la promotrice	Prise de notes
17. Koffi Amani	Membre AVEC Kouamékro	Individuel	02/05/2016	Domicile de l'enquête	Enregistrement
18. Prao Faustin	Administrateur à la Société de Produits Agricoles de Gueyo (SPAG)	Individuel	03/05/2016	Bureau SPAG	Prise de notes
19. Kokora Edwige	Membre AVEC Bobouo 1	Individuel	03/05/2016	Domicile Président CDCOM de Bobouo 1	Enregistrement

20. Allou Yao	Membre AVEC « Aziko » de Bobouo 1	Individuel	03/05/2016	Domicile Président CDCOM de Bobouol	Enregistrement
21. Association des Femmes du Département de Gueyo	Groupement féminin	Focus Group	03/05/2016	Kodé Résidence	Enregistrement
22. Babo Raphaël	Secrétaire Général Adjoint CDCOM de Kossoyo	Individuel	03/05/2016	Domicile de l'enquêté	Prise de notes
23. Sanogo Djakaridja	Promoteur AVEC Coulibalykro	Individuel	04/05/2016	Coulibalykro	Prise de notes
24. Fanga Affoua	Vice-Présidente de l'Association des femmes Koulango de Kossoyo	Individuel	04/05/2016	Domicile de la Vice- Présidente	Prise de notes
25. Godo Emmanuela	Présidente Association « Azozo » de Kossoyo	Individuel	04/05/2016	Espace de réunion des femmes Godié de Kossoyo	Enregistrement
26. Gadou Léopoldine (assistée de K. Fabrice)	Agent Care Gueyo	Individuel	04/05/2016	Kodé Résidence	Prise de notes
27. Yao Koffi Anatole	Président CDCOM de Zimo Konankro	Individuel	05/05/2016	Espace de réunion du village	Prise de notes
28. Konan Aya (pseudonyme)	Secrétaire adjointe AVEC « Oyô-Yé »	Individuel	05/05/2016	Domicile de la Secrétaire Adjointe	Prise de notes
29. Koné Zanga	Chef de village de Dabouyo 3	Individuel	05/05/2016	Domicile du Chef de village	Prise de notes

30. Kabré David	Curé de la Paroisse « Notre Dame de Lourde » de Gueyo	Individuel	05/05/2016	Au bureau du Curé	Prise de notes
31. Gokou Léocadie	Secrétaire EVEC « Awané » de Bobouo2	Individuel	06/05/2016	Au domicile de l'enquêté	Prise de notes
32. Sédого Ramata	Ménagère, Membre AVEC Adamakro (Bobouo 2)	Individuel	06/05/2016	Au domicile de l'enquêté	Prise de notes
33. Lémé	Enseignant Inspection de l'enseignement primaire de Gueyo	Individuel	06/05/2016	Au bureau de l'enquêté	Prise de notes